

**ASSOCIATION
DES RETRAITES DU
GROUPE CEA
Section PARIS-FAR**



Contacts n° 34 *Décembre 2014*



SOMMAIRE

LE BUREAU

ÉDITORIAL

LES VISITES DÉCOUVERTES

CÔTE VOYAGES

LA VIE DU GASN

LA PAGE DU MÉDECIN

CÔTÉ SCIENCES

AMUSONS-NOUS

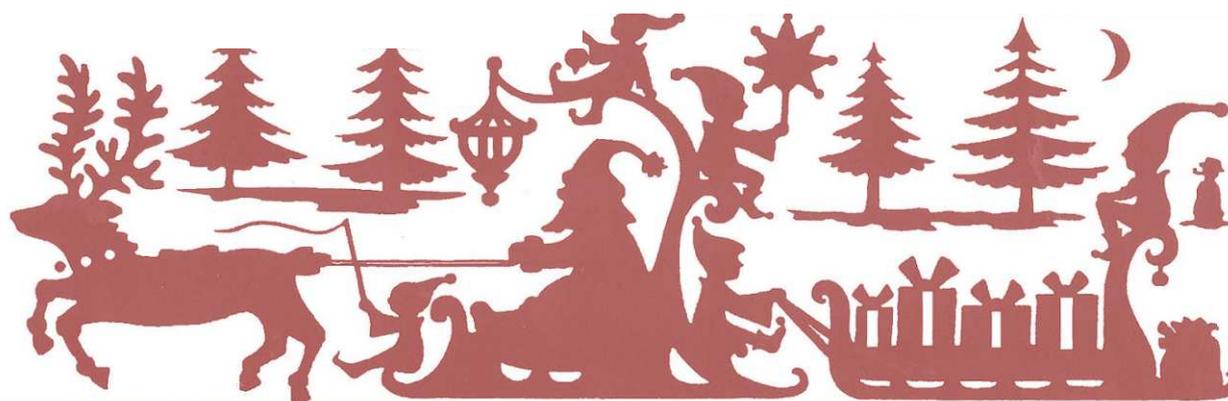
CÔTÉ CUISINE

CÔTÉ NATURE

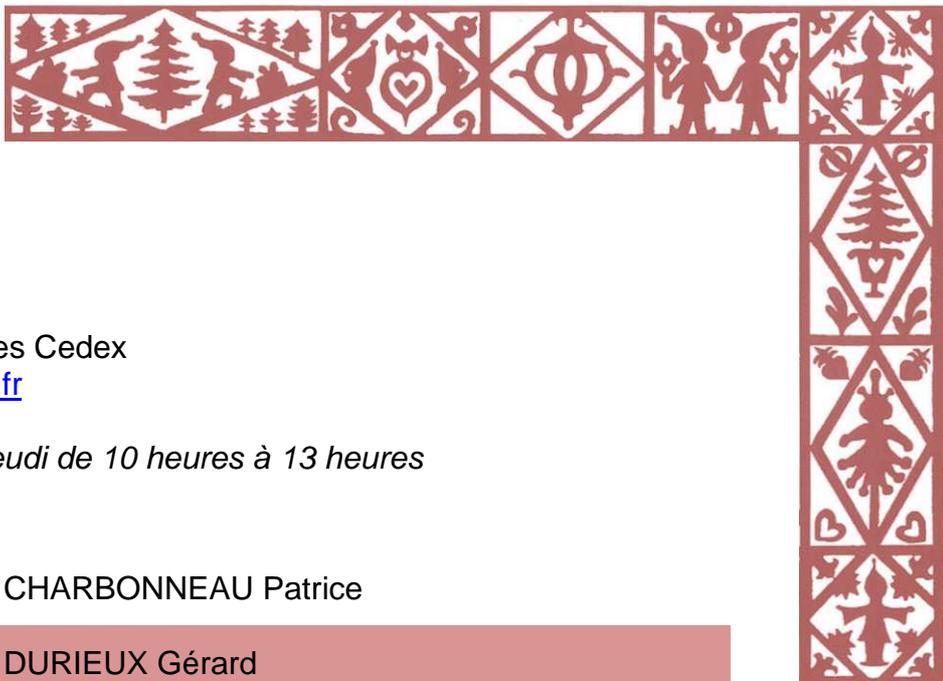
DIVERS

HUMOUR

LES ENQUÊTES



LE BUREAU



ARCEA - PARIS/FAR

☎ 01 46 54 94 19

Bât. 17 - BP n° 6

92265 Fontenay-aux-Roses Cedex

Courriel : arcea@zoe.cea.fr

Permanences : *mardi et jeudi de 10 heures à 13 heures*

Président	CHARBONNEAU Patrice
Vice-président	DURIEUX Gérard
Président d'Honneur	PRINZ Michel
Trésorier	MAHIEU Bernard
Secrétariat général	GUNTHER Lisette DUCHAUD Monique
<u>Visites Découvertes</u>	DEGROIS Alphonse
Commission <u>Voyages</u>	CHARBONNEAU Patrice PORTAL Gui GARNIER Arlette PRINZ Michel - MAHIEU Bernard
Correspondant du <u>GASN</u>	BRUHL Gilbert
<u>Chroniqueurs</u> Contacts	LE GUEN Pierre et DIXMIER Jacques

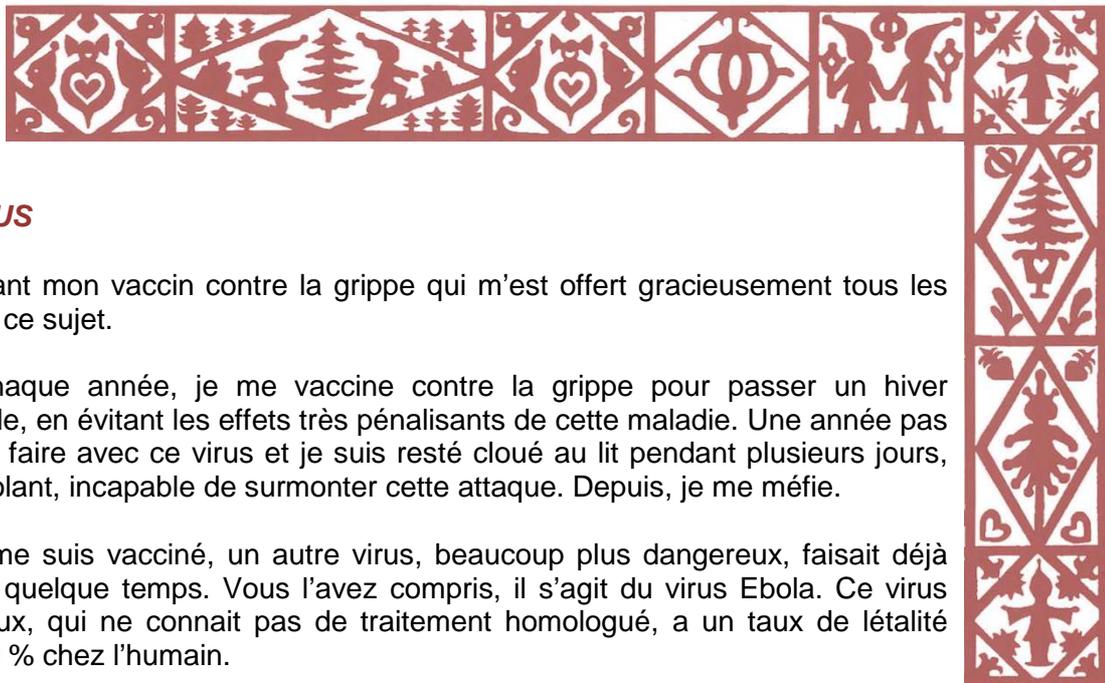
Site web de la section : www.arcea-paris-far.fr

Site web du Bureau National : arcea-national.org

Conservez précieusement ce bulletin, il vous est utile pour tous les renseignements dont vous avez besoin :

- vous y trouvez où et quand joindre votre interlocuteur,
- les dates, lieux et heures de vos rendez-vous,
- le montant de votre cotisation annuelle, etc. etc.





LES VIRUS ET NOUS

C'est en me procurant mon vaccin contre la grippe qui m'est offert gracieusement tous les ans, que m'est venu ce sujet.

En effet comme chaque année, je me vaccine contre la grippe pour passer un hiver relativement tranquille, en évitant les effets très pénalisants de cette maladie. Une année pas si lointaine, j'ai eu à faire avec ce virus et je suis resté cloué au lit pendant plusieurs jours, complètement flageolant, incapable de surmonter cette attaque. Depuis, je me méfie.

A la période où je me suis vacciné, un autre virus, beaucoup plus dangereux, faisait déjà parler de lui depuis quelque temps. Vous l'avez compris, il s'agit du virus Ebola. Ce virus hautement contagieux, qui ne connaît pas de traitement homologué, a un taux de létalité pouvant atteindre 90 % chez l'humain.

La propagation du virus Ebola révèle les limites des systèmes de santé des pays les plus touchés : la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone sont aujourd'hui plongés dans une crise humanitaire sans précédent. Presque 11 mois après le début de l'épidémie, ce sont plus de 5 000 morts et plus de 9 500 personnes infectées par le virus, soit plus que toutes les épidémies précédentes cumulées.

Des personnels soignants ont été eux aussi contaminés et rapatriés pour être soignés dans leurs pays d'origine selon des protocoles expérimentaux avec un succès mitigé mais prometteur.

En attendant, en Afrique, la maladie poursuit sa diffusion mortelle et sournoise. Depuis son apparition il y a 40 ans, le virus Ebola ne s'était encore jamais répandu hors de l'Afrique centrale. Il touche aujourd'hui la Guinée, le Liberia et peut-être le Mali. Une propagation inédite qui inquiète l'OMS.

Je salue au passage le travail des chercheurs français du CEA qui ont développé un test de diagnostic rapide du virus Ebola. A partir d'une goutte de sang, de plasma ou d'urine, ce test peut donner un résultat en moins de 15 minutes.

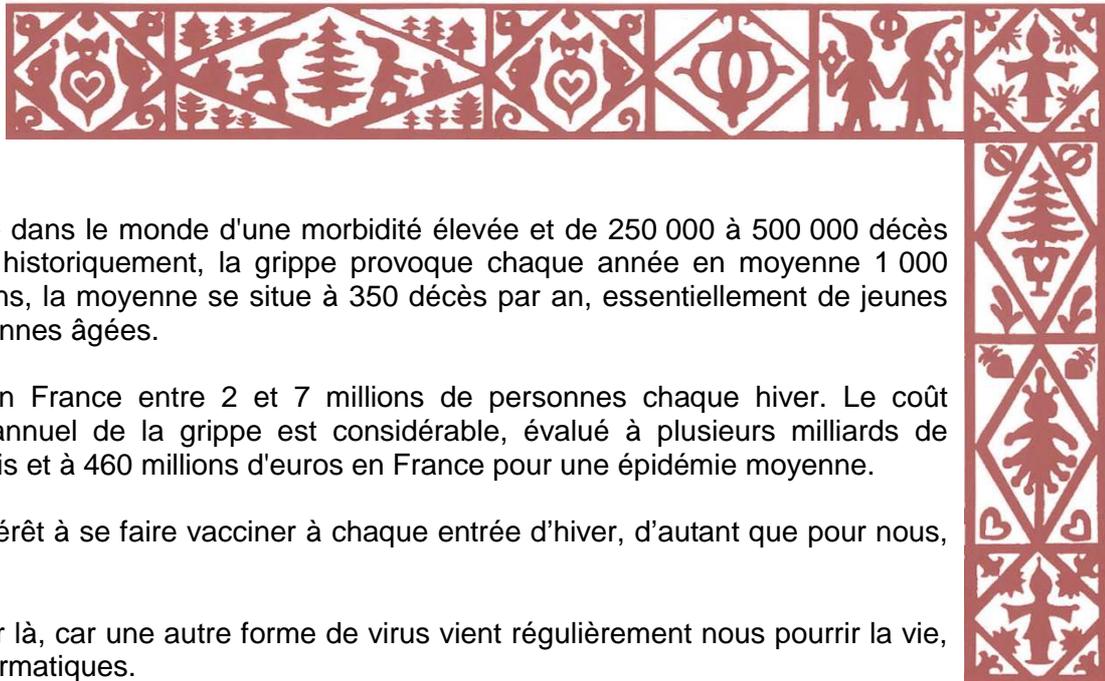
Je n'oublie pas les autres virus pathogènes pour l'homme, au nombre d'une bonne dizaine, dont le redoutable SIDA qui, à lui seul, a fait 30 millions de victimes.

Ces minuscules organismes vivants que sont les bactéries et les virus seraient-ils devenus les pires ennemis de l'homme ? C'est bien probable, d'autant que certains pays n'ont cessé de jouer aux apprentis sorciers en engageant des programmes de recherche en vue de déclencher ou de contrer une guerre biologique aux effets incontrôlables. En ces temps de commémoration concernant la Grande Guerre de 14-18, souvenons-nous des attaques aux gaz de combat qui, au gré des vents, naviguaient sournoisement d'une tranchée à l'autre, se retournant bien souvent contre ceux qui les avaient envoyés.

Au même titre que la guerre chimique, la guerre biologique fait partie de l'arsenal utilisable par des belligérants. Dans les années 1980, l'URSS possédait un stock de 20 tonnes de souches de variole ! Le potentiel mondial est tel que l'ONU a mis en place une structure de contrôle et de lutte contre la prolifération de ces armes, comme pour le nucléaire, le radiologique et le chimique (NRBC). Pour en savoir plus, je vous renvoie à l'article sur le sujet rubrique *Côté sciences*.

Pour sa part, souvent banalisée comme synonyme de rhume ou de « coup de froid », la grippe est une maladie sérieuse et un problème majeur de santé publique à l'échelle planétaire.





Elle est responsable dans le monde d'une morbidité élevée et de 250 000 à 500 000 décès par an (en France, historiquement, la grippe provoque chaque année en moyenne 1 000 morts ; depuis dix ans, la moyenne se situe à 350 décès par an, essentiellement de jeunes enfants et des personnes âgées.

La grippe touche en France entre 2 et 7 millions de personnes chaque hiver. Le coût sanitaire et social annuel de la grippe est considérable, évalué à plusieurs milliards de dollars aux États-Unis et à 460 millions d'euros en France pour une épidémie moyenne.

Il y a donc grand intérêt à se faire vacciner à chaque entrée d'hiver, d'autant que pour nous, c'est gratuit !

Je ne peux en rester là, car une autre forme de virus vient régulièrement nous pourrir la vie, ce sont les virus informatiques.

Pas mortels pour l'homme, certes, mais terriblement dommageables pour nos systèmes informatiques, à tel point que les systèmes anti-virus sont en perpétuelle mise à jour. Il s'est même développé un commerce prospère sur ce créneau, à se demander si ce n'est pas un système pervers qui consiste à créer de nouveaux virus ou autres vers pour mieux en vendre la parade...

La nouvelle plaie de ces indésirables consiste à introduire des publicités intempestives qui envahissent votre écran et vous bloquent dans votre recherche sur Internet. C'est terriblement exaspérant car les anti-virus sont inefficaces. Pour éviter cette invasion, ne chargez rien des mises à jour qu'on vous propose, les vraies se font automatiquement.

Malheureusement, pour ces virus-là, il n'existe pas de vaccin. Juste de la prévention.

D'autre part, je vous prie de noter dès maintenant la date de notre prochaine **assemblée annuelle** **qui aura lieu le mardi 24 mars 2015**. Nous vous demandons de nous faire savoir au plus tôt si nous pouvons compter sur votre présence, en nous renvoyant le bulletin d'inscription en fin de journal. Et puisque vous aurez préparé une enveloppe, joignez-y votre chèque de cotisation afin que, pour une fois, nous soyons à jour avant la fin du premier trimestre !

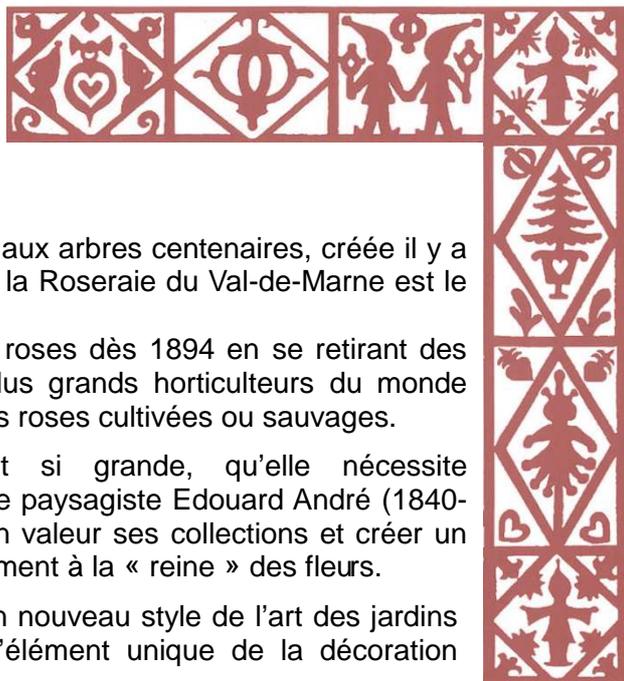
Bien à vous tous.

Patrice Charbonneau

*Veillez noter la date de notre prochaine
ASSEMBLEE ANNUELLE :
Le **MARDI 24 MARS 2015** à 08 h 45
Bâtiment 76 ZOÉ – Salle Francis Perrin
Suivie d'un buffet assis dans le Hall ZOE
(voir pages rubrique « Les Enquêtes »)*



LES VISITES DÉCOUVERTES



LA ROSERAIE DE L'HAÏ-LES-ROSES

Au cœur de la ville de l'Haÿ-les-Roses, à l'abri d'un parc aux arbres centenaires, créée il y a un siècle par Jules Gravereaux dans sa résidence d'été, la Roseraie du Val-de-Marne est le fruit de sa passion.

Jules Gravereaux (1844-1916) entama sa collection de roses dès 1894 en se retirant des affaires. Rapidement, il se met en relation avec les plus grands horticulteurs du monde entier, collectionnant les roses cultivées ou sauvages.



Portrait de J. Gravereaux dans sa roseraie par Charles-Paul RENOUARD

La collection devient si grande, qu'elle nécessite l'intervention du célèbre paysagiste Edouard André (1840-1911) afin de mettre en valeur ses collections et créer un jardin consacré entièrement à la « reine » des fleurs.

C'est ainsi qu'est né un nouveau style de l'art des jardins où la rose constitue l'élément unique de la décoration végétale : la roseraie.

Aujourd'hui, la roseraie présente 3100 espèces de variétés, soit en tout 1500 rosiers. Ce paradis fit des émules au point que, lorsque la ville de Paris en 1905 lui demanda conseil afin de choisir les rosiers qu'il fallait installer à la nouvelle roseraie Bagatelle, Jules Gravereaux offrit un nombre important de variétés.

En 1906, la Roseraie jouit d'une renommée internationale et incite la ville de l'Haÿ à changer de nom et devient l'Haÿ-les-Roses.

A sa mort en 1916, Jules Gravereaux laisse à la postérité une collection aussi riche et variée que les connaissances botaniques de l'époque le permettent. De 1916 à 1936, encore propriété de la famille, la Roseraie subit de fortes pertes et est vendue en 1937 au département de la Seine. C'est le début de la remise en état. Les espèces ayant vraisemblablement subi le moins de pertes sont les roses galliques très résistantes, et la collection de roses botaniques qui a pu être reconstituée. Les roses et hybrides de thé sont les variétés qui ont le plus souffert du manque d'entretien entre 1926 et 1936 et donc parmi lesquelles il y a eu le plus de pertes. En 1968 le département du Val de Marne reprend la gestion de la roseraie et continue la remise en état.

La Roseraie de l'Haÿ-les-Roses est organisée en 13 jardins de collections différents. Ainsi, nous avons :

- ❁ **La roseraie à la française** : elle est constituée de massifs de rosiers ou de rosiers grimpants sur des pylônes ou en décor sur des treillages, disposés autour d'un plan d'eau.
- ❁ **L'allée de l'histoire des roses** : elle reprend une sélection de rosiers caractéristiques de l'évolution de la rose.
- ❁ **L'allée des rosiers botaniques** : elle présente une collection de rosiers sauvages (de type aubépine, églantier ...), tels qu'ils peuvent être à l'état sauvage quand ils poussent spontanément.
- ❁ **L'allée des rosiers rugueux** : ce sont des rosiers rustiques, originaires du Japon qui sont particulièrement résistants.
- ❁ **L'allée des rosiers pimprenelle** : elle présente des rosiers dits pimprenelle c'est-à-dire dont le feuillage ressemble à celui des pimprenelles.



LES VISITES DÉCOUVERTES



- ❁ **Le jardin des roses galliques** : il rassemble toutes les variétés de roses connues en Europe jusqu'au 18^{ème} siècle : depuis des siècles la nature a donc sélectionné des variétés très résistantes.
- ❁ **L'allée des roses de la Malmaison** : il s'agit d'une copie de la collection de roses réunies par Joséphine de Beauharnais au début du 19^{ème} siècle.
- ❁ **Le jardin des roses d'Extrême Orient** : il regroupe une collection de rosiers originaires de Chine, du Japon, d'Inde, de Perse.
- ❁ **Le jardin des roses horticoles anciennes** : il constitue la collection la plus importante de la Roseraie avec plusieurs centaines de variétés créées par l'homme jusqu'en 1945, à partir de roses galliques croisées avec des roses originaires d'Extrême Orient.
- ❁ **Le jardin des roses étrangères modernes** : il met en valeur les plus belles obtentions des créateurs de roses étrangers.
- ❁ **Le jardin des roses françaises modernes** : il reprend les dernières créations horticoles françaises.
- ❁ **L'allée des roses thé** : il regroupe les variétés de rosiers obtenus au 19^{ème} siècle, dont les roses sont particulièrement parfumées. Les roses thé sont les ancêtres des roses modernes.
- ❁ **La roseraie de Madame Graveraux** : elle représente principalement des rosiers de fleurs à couper.

La Roseraie du Val de Marne a été reconnue dès 1991 « Collection nationale de roses anciennes » par le conservatoire de Collection Végétale Spécialisée (CCVS). En 1995, la Roseraie a également reçu la toute première récompense Award of Garden Excellence, prix d'excellence du jardin, de la Fédération mondiale des sociétés de roses. Le jardin est inscrit à l'inventaire des monuments historiques et depuis 2011, il est labellisé jardin remarquable.



Rose gallique 🗨



Rose thé 🗨

Rosa chinensis Mutabilis 🗨

Rose « aimable amie » 🗨



Rosier pimprenelle thé 🗨



LES VISITES DÉCOUVERTES

LE MUSÉE DE LA CONTREFAÇON

Le musée de la contrefaçon fut créé en 1951 par l'union des fabricants (Unifab) dans un hôtel particulier situé au 16 rue de la Faisanderie à Paris. Le monument fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis le 3 août 1976.

Il nous permet de s'informer sur l'étendue de la contrefaçon et son retentissement sur l'économie mondiale, de prendre conscience de l'importance de la protection de la propriété industrielle et de connaître les sanctions prévues par la loi. Nous découvrons également que la contrefaçon existe depuis fort longtemps. On verra notamment les plus anciennes contrefaçons connues, notamment, des bouchons utilisés pour fermer les amphores de vin envoyées d'Italie en Gaule, qui datent d'environ 200 ans av J-C. Les bouchons authentiques portant la marque du négociant en vins voisinent avec ceux d'un contrefacteur de la Rome antique, désireux de profiter à bon compte du succès de ce dernier. Plus de 2000 ans ont passé et le problème existe toujours.

On y découvre plus de 350 objets exposés dans le musée, chacun des objets est accompagné de sa ou ses contrefaçons, obtenues à la suite d'une saisie douanière, d'un jugement ou d'un règlement à l'amiable, afin que nous puissions constater les différences entre les articles véritables et leurs imitations illicites et de mauvaise qualité.

Le musée met en valeur le fait que presque tous les domaines sont victimes de la contrefaçon, elle n'épargne aucun secteur.

Les contrefaçons les plus courantes sont :

- ❁ **Les jouets** : les contrefaçons de jouets qui sont, au mieux peu durables et au pire, fabriquées avec des matières inflammables ou des substances toxiques telles la peinture au plomb. Les dangers dans ce domaine sont nombreux et de nature très diverse, car les produits ne sont soumis à aucune norme de sécurité.
- ❁ **Les médicaments** : les faux médicaments qui, souvent, contiennent des principes actifs en quantité insuffisante voire nulle, et constituent un problème constant dans le domaine de la santé publique. Il est estimé que les faux représentent 7% des médicaments mis en circulation dans le monde, ils occupent de 10 à 30 % du marché dans les pays en voie de développement, pouvant atteindre 50% dans certains pays d'Afrique.
- ❁ **Les parfums et cosmétiques** : le secret de fabrication protégeant le contenu, les contrefacteurs reprennent l'apparence extérieure du produit (flacons, emballages). Certains faux parfums peuvent s'approcher de l'odeur originale. Ils ne subissent aucun test en laboratoire et par conséquent peuvent provoquer des allergies.
- ❁ **Le tabac** : la contrefaçon du tabac rapporte beaucoup d'argent. Plus de 462 tonnes de tabac ont été saisies en France en 2011. La contrefaçon porte sur le contenu, et celui qui l'opère n'hésite pas à recourir à des additifs de toutes sortes.



LES VISITES DÉCOUVERTES



- ❁ **Les montres** : nous apprenons qu'environ 40 millions de fausses montres suisses sont fabriquées chaque année, soit deux fois plus que la production officielle de montres *made in Switzerland*.
- ❁ **La maroquinerie** : c'est un secteur en pleine expansion du fait de la notoriété des marques représentant le luxe et le prestige. Les sacs à main et les ceintures sont les articles les plus copiés.
- ❁ **Les pièces automobiles** : c'est un secteur très lucratif, où contrefaçon rime avec insécurité, une contrefaçon de capot ou de pare-chocs ne protège pas le conducteur. La contrefaçon passe par les réseaux d'import-export, impliquant des démolisseurs, casseurs, des réparateurs tôliers ou des réseaux de vente par correspondance. Il vaut mieux se fournir chez les concessionnaires agréés. Nous avons des fiches explicatives qui nous donnent des informations pour repérer certaines fausses pièces pour automobile.



LA COLLEGALE NOTRE DAME DE POISSY

L'origine de Notre Dame remonte au monastère mérovingien. Elle était l'une des trois églises de Poissy dont il ne subsiste aucun vestige.



Bâtie au début du 12^{ème} siècle, peut-être par l'architecte Guillaume de Sens, l'église Notre Dame occupe l'emplacement d'une église du 11^{ème} siècle fondée par Robert II le Pieux et accolée au château royal. Malgré les nombreuses transformations et restaurations depuis sa construction, au 12^{ème} siècle, elle constitue l'un des rares témoins du développement de l'art roman dans notre région et de sa transition vers le gothique. Le chœur qui n'est pas dans l'axe de la nef, est orienté dans la direction du soleil levant le 15 août, jour de la dédicace de l'église à Notre Dame de l'Assomption.

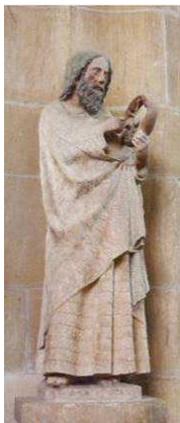
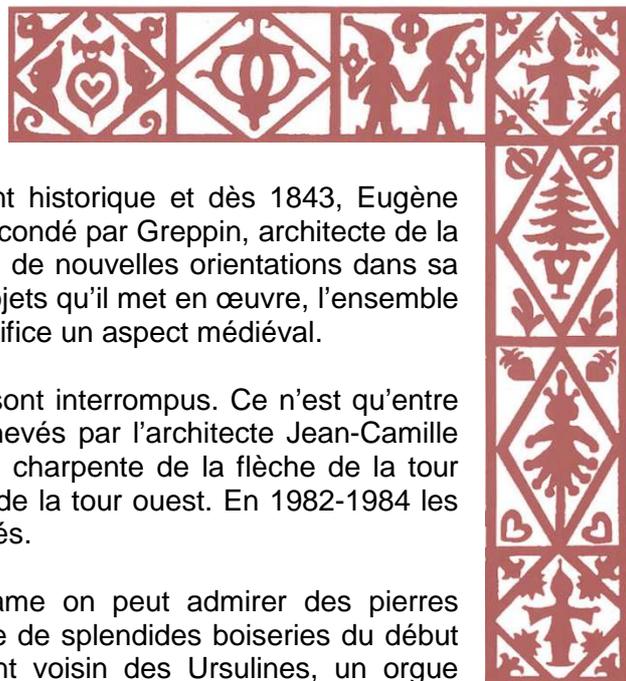


Son originalité réside dans ses deux clochers romans de forme octogonale situés dans le prolongement l'un de l'autre. Le chœur est refait au 14^{ème} siècle, les chapelles latérales sont ajoutées au 15^{ème} siècle et le double portail est ouvert au début de 16^{ème} siècle. L'église porte le titre de collégiale car elle est, jusqu'à la Révolution, desservie par des chanoines. En 1790, la constitution civile du clergé supprime la gouvernance des chanoines et l'église devient essentiellement paroissiale. Toutefois, par tradition, elle conserve son appellation de collégiale. En mauvais état, elle est restaurée.

Entre 1830 et 1838, d'importants travaux sont menés par l'architecte du département, Auguste Goy, avec la reconstruction des parties hautes du chœur, des arcs-boutants, du flanc Nord et du porche Sud.



LES VISITES DÉCOUVERTES



St Jean-Baptiste

En 1841, l'édifice est classé monument historique et dès 1843, Eugène Viollet le Duc est chargé des travaux, secondé par Greppin, architecte de la ville. De 1844 à 1860, ce dernier prend de nouvelles orientations dans sa restauration et dessine de nouveaux projets qu'il met en œuvre, l'ensemble des travaux effectués va redonner à l'édifice un aspect médiéval.

A la fin des années 1860, les travaux sont interrompus. Ce n'est qu'entre 1881 et 1905 que les travaux sont achevés par l'architecte Jean-Camille Formigé : ce dernier refait, en 1884, la charpente de la flèche de la tour centrale et en 1896 la flèche de pierre de la tour ouest. En 1982-1984 les extérieurs du double porche sont achevés.

A l'intérieur de la collégiale Notre Dame on peut admirer des pierres tombales originales, une chapelle ornée de splendides boiseries du début 18^{ème}, la chaire à roulettes du couvent voisin des Ursulines, un orgue Cavaillé-Coll-Mutin.

De très belles statues invitent à la contemplation : Isabelle de France, fille de Saint Louis, est l'œuvre des sculpteurs de Philippe le Bel (1300) ; un Saint Jean-Baptiste imposant désignant l'Agneau dans un cercle, symbole d'éternité (14^{ème} siècle) ; une Sainte Barbe qui a conservé sa polychromie (15^{ème} siècle). Une étonnante *Mise au tombeau* du 16^{ème} siècle ; Notre Dame de Poissy, inspirée du sceau des chanoines de la collégiale (1892) ; un Saint Louis adolescent, œuvres du sculpteur Félix Fevola (1939).



Mise au tombeau

PROGRAMME DES VISITES DU PREMIER SEMESTRE 2015

HÔTEL DE VILLE DE PARIS



Depuis 1357, l'Hôtel de Ville de Paris est le siège de la municipalité parisienne. Le bâtiment actuel, de style néo renaissance, a été reconstruit par les architectes Théodore Ballu et Edouard Desperthes à l'emplacement de l'ancien emplacement de l'Hôtel de Ville, incendié en 1871.

C'est l'un des plus beaux monuments de la capitale. L'Hôtel de Ville n'a pas, comme d'autres monuments, une fonction purement décorative ou culturelle.

C'est avant tout un lieu de travail où de nombreux fonctionnaires viennent chaque jour travailler. Nous aurons la possibilité de visiter la Mairie, lieu de pouvoir et de prestige avec autorisation, ainsi nous aurons l'occasion de découvrir l'intérieur de l'Hôtel de Ville, ses bureaux, ses tableaux et surtout la salle des fêtes conçue comme une réplique de la galerie des glaces de Versailles.

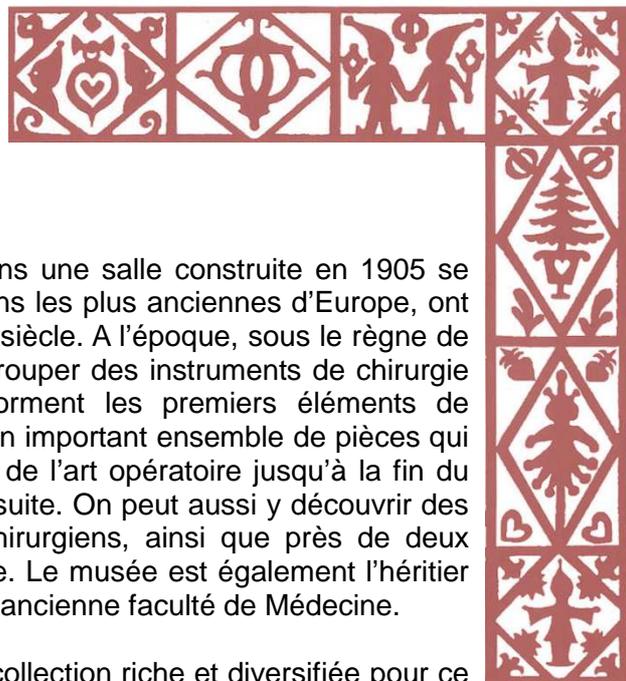
Le jeudi 26 février 2015 à 10h00

Rendez-vous :

A la Mairie de Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75004 Paris
Entrée Gratuite



LES VISITES DÉCOUVERTES



MUSEE D'HISTOIRE DE LA MEDECINE

Au deuxième étage de l'Université René Descartes, dans une salle construite en 1905 se trouve le musée d'Histoire de la Médecine. Les collections les plus anciennes d'Europe, ont été réunies principalement par le doyen Lafaye au 18^{ème} siècle. A l'époque, sous le règne de Louis XV, Lafaye décide de regrouper des instruments de chirurgie des siècles précédents, qui forment les premiers éléments de l'actuelle collection du musée. Un important ensemble de pièces qui couvre les différentes branches de l'art opératoire jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, y est ajouté par la suite. On peut aussi y découvrir des trousseaux de médecins et de chirurgiens, ainsi que près de deux cents instruments de physiologie. Le musée est également l'héritier des collections de peintures de l'ancienne faculté de Médecine.



Bistouris du Pr Récamier

Nous avons ainsi au total une collection riche et diversifiée pour ce lieu à la fois historique et pédagogique.

Le mardi 31 mars 2015 à 14h30

Rendez-vous :

A l'entrée du musée
12 rue de l'Ecole de
médecine
75006 Paris
Entrée : 12 € / pers

MEMORIAL DU GENERAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE ET DE LA LIBERATION DE PARIS, MUSEE JEAN MOULIN

Le mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la libération de Paris ainsi que le musée Jean Moulin sont deux espaces qui ont été réunis pour rendre hommage à deux grands personnages de la seconde guerre mondiale.



Ces deux musées de la ville de Paris ont été inaugurés lors du cinquantième anniversaire de la libération de la ville en 1994. Les collections du mémorial du maréchal Leclerc proviennent de la fondation qui porte son nom. Quant aux archives du musée Jean Moulin, il s'agit d'un legs d'Antoinette Sasse, une amie du résistant.

La ville de Paris a réuni les collections dans un seul bâtiment dédié à la seconde guerre mondiale et doté d'un centre de documentation important

Le jeudi 30 avril 2015 à 14h00

Rendez-vous :

A l'entrée du musée
23, allée de la 2^e DB
Jardin Atlantique
75015 Paris
Entrée : 10 € / pers



LES VISITES DÉCOUVERTES

MUSEE DE LA VIE ROMANTIQUE



Le musée de la vie romantique est installé dans la maison du peintre Ary Scheffer, construite en 1830. Le musée se veut une restitution, non seulement de l'art de la période romantique, mais aussi du style de vie de cette époque. Il offre un aperçu de la vie et de l'œuvre de George Sand, dans l'atmosphère romantique de l'ancien pavillon du peintre où elle vécut avec son neveu, Ernest Renan.

Ary Scheffer, peintre d'origine hollandaise, qui fut l'un des grands maîtres de la peinture romantique, fut surtout l'ami et le voisin de la célèbre George Sand.

Le rez-de-chaussée est consacré à George Sand : portraits, meubles et bijoux des 17^{ème} et 19^{ème} siècles. Au premier étage, nous verrons les toiles d'Ary Scheffer entourées de celles de ses contemporains, parmi lesquels Ingres et Delacroix.

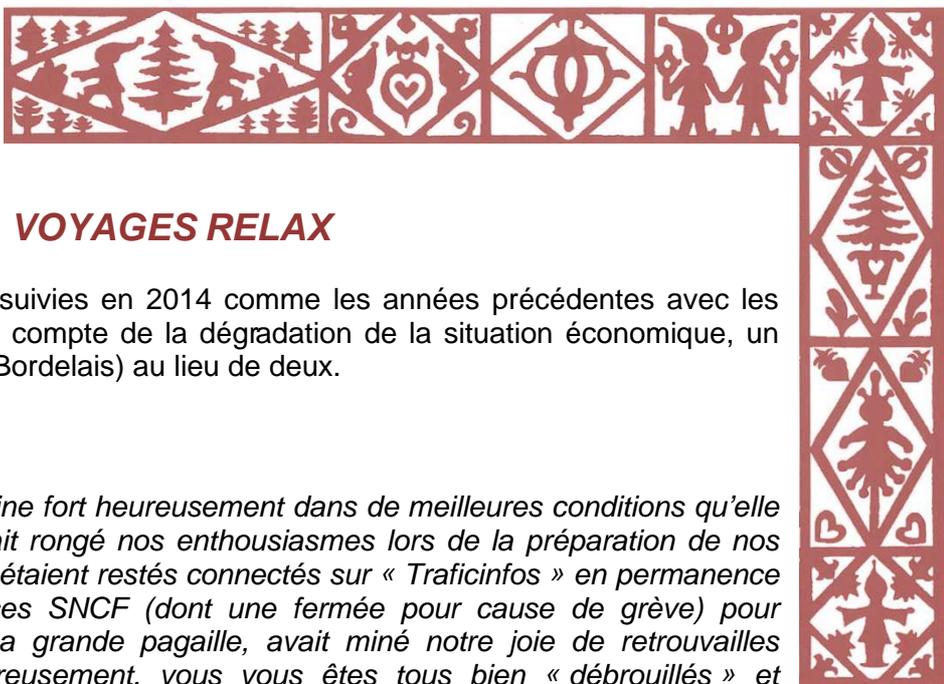
Le jeudi 21 mai 2015 à 14h30

Rendez-vous :

*A l'entrée du musée
Hôtel Scheffer-Renan
16, rue Chaptal
75009 Paris
Entrée : 10 € / pers*

Alphonse Degrois





VOYAGES RELAX

Les activités Relax se sont poursuivies en 2014 comme les années précédentes avec les journées « Relax » et, pour tenir compte de la dégradation de la situation économique, un seul voyage (la croisière dans le Bordelais) au lieu de deux.

CROISIERE DANS LE BORDELAIS

« Une nouvelle aventure se termine fort heureusement dans de meilleures conditions qu'elle n'avait commencé. L'anxiété avait rongé nos enthousiasmes lors de la préparation de nos départs. Vos deux organisateurs étaient restés connectés sur « Traficinfos » en permanence et étaient allés dans les agences SNCF (dont une fermée pour cause de grève) pour recueillir quelques précisions. La grande pagaille, avait miné notre joie de retrouvailles toujours émouvantes. Fort heureusement, vous vous êtes tous bien « débrouillés » et personne n'a manqué à l'appel lors du premier dîner sur le bateau.

Pour le retour, seules nos passagères de Toulouse ont eu des retards. Les Parisiens ont été gâtés, les « motorisés » n'ont pas eu de verglas sur la route. C'est le moment de tirer le bilan de notre semaine de rêve. Un bateau pratiquement neuf, certes plus grand que ceux que nous connaissions déjà, mais de confort identique.

Une nourriture toujours à la hauteur et un service impeccable. Des boissons de qualité à table. Au bar, les boissons gratuites (que vous avez payées même si vous n'avez pas consommé) ont simplifié la vie à bord. Nos serveuses passaient dans nos rangs pour nous encourager à commander. De toute évidence elles n'avaient aucune consigne de retenue.



Le Cyrano de Bergerac

Notre premier « pot » de l'amitié a été gratuit et servi sur le pont par une hôtesse fort dévouée. Le programme étant trop chargé, nous n'avons pas pu organiser le second (payant) pour lequel Arlette avait réservé une petite somme (80 €) de la cagnotte. Nous avons décidé de la mettre dans une enveloppe en supplément des pourboires au personnel de bord. Chacun des guides et chauffeurs a reçu son petit dû, proportionnellement à la qualité de sa prestation au cours des excursions.

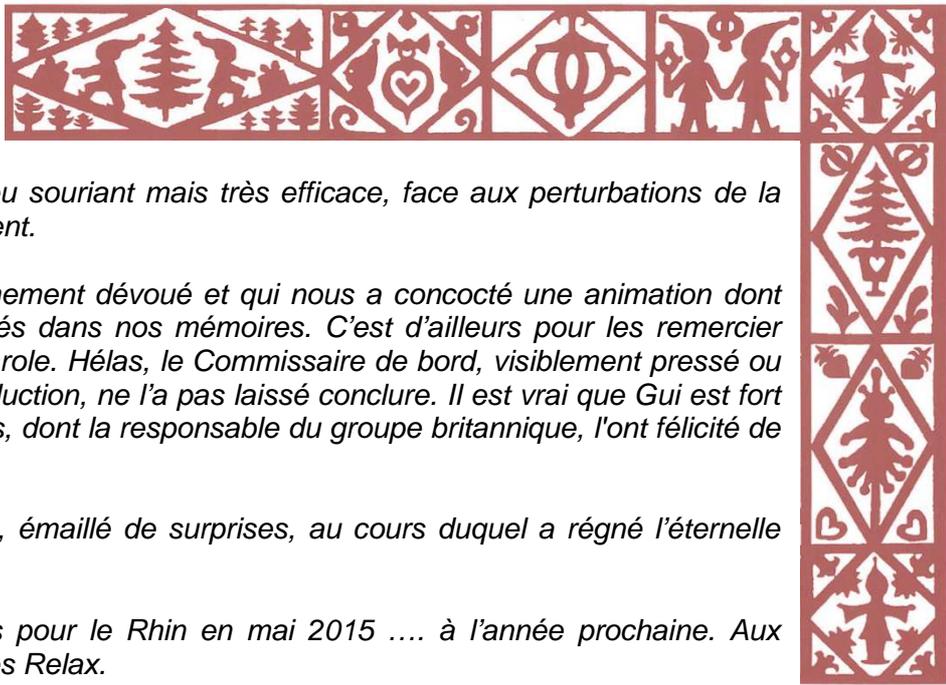


Les Relax au Bec (dans l'eau) d'Ambès

Pendant la navigation, des informations sur le parcours étaient diffusées sur tout le bateau et dans les cabines, et certaines excursions ont été précédées d'une conférence au très confortable salon-bar.

Des excursions assez diversifiées avec des guides que l'on entend bien, grâce au système audio que nous avons déjà expérimenté sur la Seine l'année dernière. Les visites dans les châteaux nous ont tout appris sur l'élaboration des grands crus. Cinéaste attiré (Charles Lossouarn) et photographes s'en sont donné à cœur joie.





Un Commissaire de bord fort peu souriant mais très efficace, face aux perturbations de la grève. Un commandant transparent.

L'ensemble du personnel extrêmement dévoué et qui nous a concocté une animation dont certains numéros resteront gravés dans nos mémoires. C'est d'ailleurs pour les remercier que Gui a souhaité prendre la parole. Hélas, le Commissaire de bord, visiblement pressé ou anxieux d'avoir à assumer la traduction, ne l'a pas laissé conclure. Il est vrai que Gui est fort bavard. Mais plusieurs passagers, dont la responsable du groupe britannique, l'ont félicité de son intervention.

En résumé, un voyage agréable, émaillé de surprises, au cours duquel a régné l'éternelle fraternité.

A tous ceux qui se sont inscrits pour le Rhin en mai 2015 à l'année prochaine. Aux autres, à bientôt dans les journées Relax.

Vos organisateurs, Gui et Arlette, qui vous ont accompagnés au paradis pendant une semaine, espèrent vous retrouver l'année prochaine, lors de la croisière sur le Rhin du 19 au 25 mai 2015. »

Quelques remarques et photographies sur la croisière

On peut qualifier cette croisière de « fluvio-maritime ». Les marées ajoutaient un peu de sel à notre aventure, occasionnant une modification de parcours (vers Blaye) ou conditionnant les horaires aux escales car leur effet se fait sentir très loin. Le mascaret s'est fait légèrement remarquer au cours d'un déjeuner à bord. A Bordeaux, nous aurions bien aimé assister à la manœuvre du Pont Chaban-Delmas se levant au passage de gros bateaux, mais l'occasion ne s'est pas présentée.

Au cours de la navigation sur l'estuaire, nous avons senti l'air du large. A la sortie, la vue s'étend jusqu'à Royan au Nord et sur la rive Sud le port du Verdon accueille les paquebots transatlantiques.

En cet endroit un monument commémore l'arrivée, le 26 Juin 1917, du premier contingent américain venu participer à la Grande Guerre, en réponse à La Fayette, parti de cet endroit précis pour participer à la Guerre de Sécession en 1777 (La Fayette, nous voici !).

Nous naviguions sans inquiétude, la seule station fluviale de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) étant basée à Pauillac !

Le dernier jour, la promenade en bateau sur le Bassin d'Arcachon, succédant à la découverte de la Maison de l'Huître et à un bon déjeuner de fruits de mer, a bénéficié d'un temps splendide.

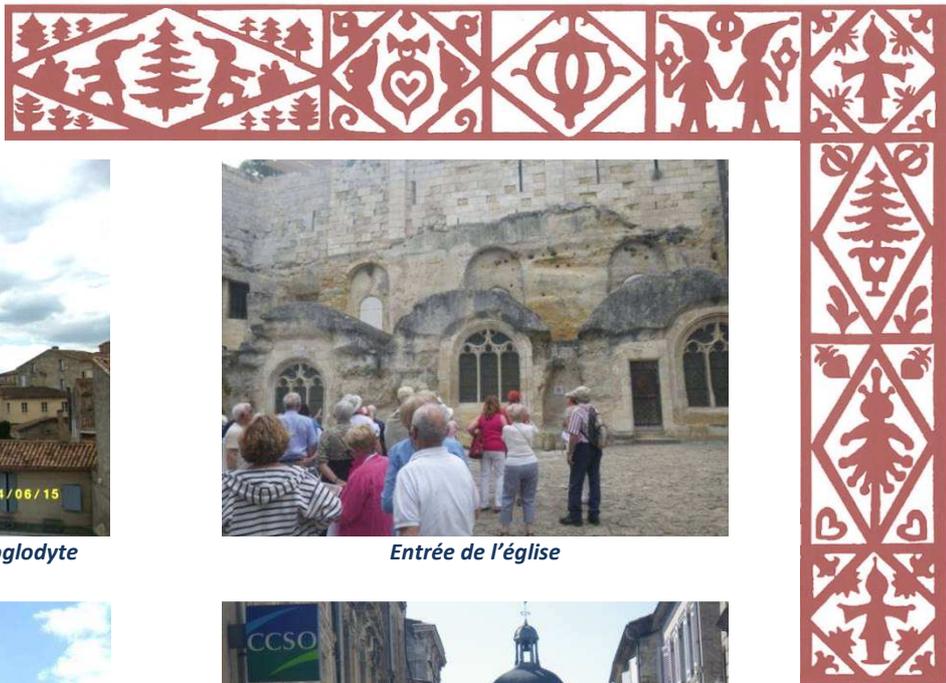


13 juin, Pauillac, le Médoc Mouton Rothschild



14 juin, Citadelle de Blaye, porte Nord





15 juin, le clocher bâti sur l'église troglodyte



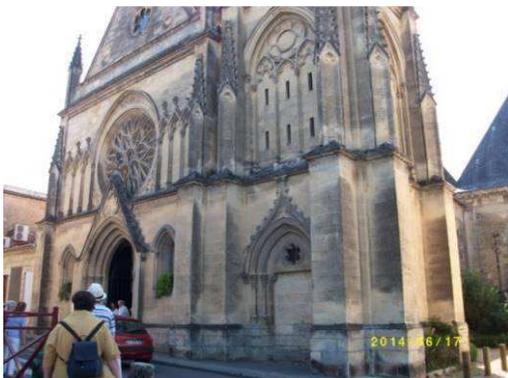
Entrée de l'église



16 juin, Château de Roquetaillade



Bastide de Cadillac



17 juin, visite de Bordeaux, l'église du Chapelet



Le Grand Théâtre

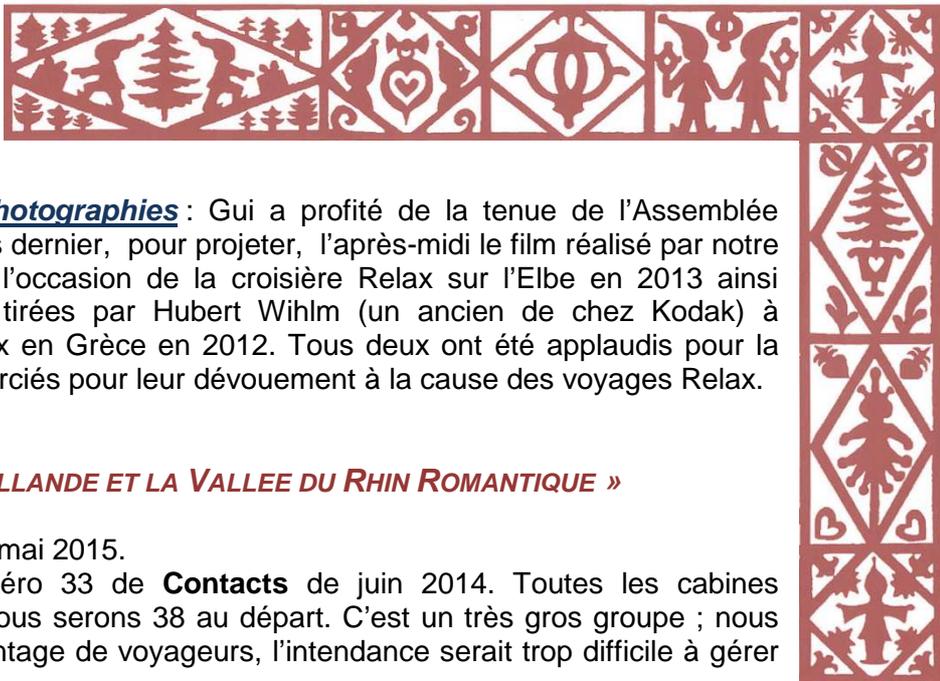


18 juin, dégustation d'huîtres à Arcachon



Une partie des 28 « Relax » attendant l'apéritif





Projections d'un film et de photographies : Gui a profité de la tenue de l'Assemblée annuelle de la section, le 18 mars dernier, pour projeter, l'après-midi le film réalisé par notre collègue, Charles Lossouarn, à l'occasion de la croisière Relax sur l'Elbe en 2013 ainsi qu'une série de photographies tirées par Hubert Wihlm (un ancien de chez Kodak) à l'occasion de notre voyage Relax en Grèce en 2012. Tous deux ont été applaudis pour la qualité de leur réalisation et remerciés pour leur dévouement à la cause des voyages Relax.

VOYAGE RELAX 2015 : « LA HOLLANDE ET LA VALLEE DU RHIN ROMANTIQUE »

Ce voyage aura lieu du 19 au 25 mai 2015.

Il a été annoncé dans le numéro 33 de **Contacts** de juin 2014. Toutes les cabines disponibles ont été attribuées. Nous serons 38 au départ. C'est un très gros groupe ; nous ne souhaitons pas prendre davantage de voyageurs, l'intendance serait trop difficile à gérer pour un voyage Relax.

Compte tenu du grand nombre d'inscrits, il a été décidé, après consultation des participants, d'organiser un transport par car à l'aller (Paris-Amsterdam) comme au retour (Strasbourg-Paris). Le prix du transport sera à peu près équivalent à celui de la SNCF. Cette solution simplifie la gestion des bagages et permet de passer tous ensemble deux journées entières, au même tarif.

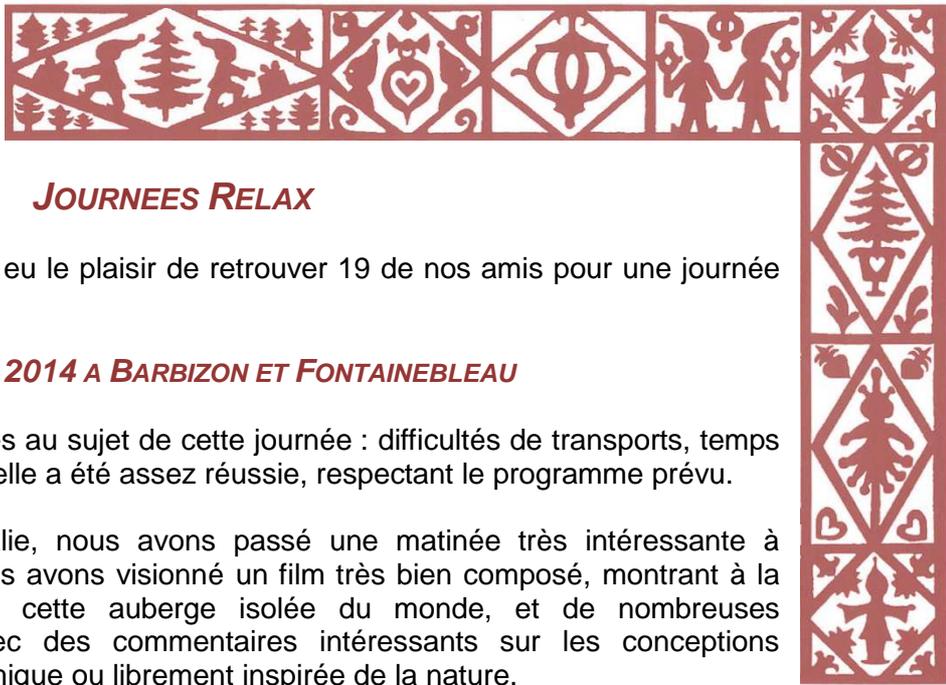
VOYAGE RELAX EN MAI-JUIN 2016 : « LA REMONTEE DE LA LOIRE EN BATEAU A AUBES »

Ce voyage est d'ores et déjà à l'étude avec les voyagistes et devrait être annoncé aux Relax au début de 2015. Lors d'une croisière de 6 jours, nous visiterions : Nantes, Saint-Nazaire et ses chantiers navals, la route du Muscadet, Angers avec sa forteresse et la tenture de l'Apocalypse, les châteaux d'Azay-le-Rideau, et d'Ussé, les jardins du château de Villandry. Pendant le voyage aller et retour en car, nous ferons des haltes pour ajouter nos propres visites (château, Cadre Noir, la corniche angevine ?).

Les informations seront également données dans le prochain numéro de **Contacts**.

Gui Portal et Arlette Garnier





JOURNEES RELAX

Après les vacances, nous avons eu le plaisir de retrouver 19 de nos amis pour une journée hors de Paris :

JOURNEE RELAX DU 9 OCTOBRE 2014 A BARBIZON ET FONTAINEBLEAU

Nous avons quelques inquiétudes au sujet de cette journée : difficultés de transports, temps peu engageant. Mais finalement elle a été assez réussie, respectant le programme prévu.

Partis en car de la Place d'Italie, nous avons passé une matinée très intéressante à Barbizon. Au Musée Ganne, nous avons visionné un film très bien composé, montrant à la fois la vie des peintres dans cette auberge isolée du monde, et de nombreuses reproductions de tableaux, avec des commentaires intéressants sur les conceptions opposées de la peinture : académique ou librement inspirée de la nature.

La visite de la maison a suivi, avec une guide très férue de son sujet, qui a captivé notre attention en faisant revivre les scènes peintes dans les tableaux impressionnistes. Nous avons admiré les panneaux décoratifs ornant à profusion toutes les pièces. Dans l'une des salles du rez-de-chaussée, un beau service de vaisselle était exposé sur la « table des officiers » : l'auberge était aussi fréquentée, à partir de 1872, par les élèves de l'Ecole d'Application de l'Artillerie qui venait d'être créée à Fontainebleau. A l'étage, les chambres-dortoirs ont conservé des peintures sur les murs.

La guide nous a accompagnés ensuite dans le parcours du bourg pittoresque dont le charme d'époque a été préservé, et qui a attiré nombre d'écrivains célèbres (G. Sand, les Goncourt...). Nous aurions aimé nous y attarder, mais une averse nous a fait préférer l'abri du porche de l'église. Celle-ci a été construite après que Barbizon ait reçu le statut de *commune* : cette localité dépendait auparavant de Chailly-en-Bière. C'est le clocher de Chailly-en-Bière qui apparaît sur les tableaux impressionnistes.



La petite église de Barbizon



A table à Fontainebleau

Le déjeuner à Fontainebleau a été apprécié et s'est déroulé dans l'habituelle ambiance conviviale. Le restaurant étant très bien situé, il suffisait de traverser la rue pour franchir l'une des grilles du parc du château et gagner l'une des cours dont les grands pavés étaient durs à « nos chers souffrants », comme auraient dit les précieuses.

Une petite promenade digestive, conduite par notre guide, dans un cadre romantique, a précédé la visite du château.





Au passage nous avons constaté l'ampleur des travaux engagés pour la restauration des toitures, des grottes, du théâtre... très coûteux en temps et en argent.

En début de visite, la maquette exposée au rez-de-chaussée permet de constater l'étendue du domaine (130 hectares de parcs et jardins) et les transformations du château, depuis la construction du donjon par Louis VI jusqu'à son état actuel (1530 pièces). Les ajouts successifs de bâtiments offrent au regard une variété de styles mais l'ensemble est majestueux.

Nous avons parcouru d'abord la Galerie François 1^{er}, décorée par Rosso ; le programme des fresques va du *matériel* au *spirituel* en partant du buste de François 1^{er}, en se terminant vers la chapelle de la Trinité. Puis vient la Galerie Henri II, ou Salle de Bal, décorée par le Primaticci, où les initiales entrelacées D et H rappellent le roi et sa favorite, Diane de Poitiers. Le balcon des musiciens fait face au siège du roi, placé devant la belle cheminée. Nous allons ensuite voir les grands et les petits appartements : la chambre de la Reine, la Salle du Trône, la Salle du Conseil, l'appartement de Napoléon 1^{er}, celui du Pape Pie VII et, en redescendant, la Chapelle Saint-Saturnin.

Maints souvenirs historiques peuvent être évoqués tout au long de la visite. En effet, le *Château des Rois* a vu défiler beaucoup de personnages et d'évènements depuis le 12^{ème} siècle jusqu'au Second Empire. Rappelons-en quelques-uns :

- ☀ Louis VII, qui a fondé la chapelle Saint-Saturnin en 1069 ;
- ☀ Louis IX (Saint-Louis), qui y résida souvent et fut un bienfaiteur du pays ;
- ☀ Philippe le Bel, qui y naquit et y mourut (1268-1314) ;
- ☀ François 1^{er}, à qui l'on doit les bâtiments de la Cour du Cheval Blanc, de la Cour de l'Ovale et de la Cour de la Fontaine, la chapelle de la Trinité, ainsi que la présence de nombreux artistes, dont les Italiens, et qui influença la création de l'Ecole de Fontainebleau. Il reçut Charles-Quint à la Porte Dorée en 1539 ;
- ☀ Henri IV y séjourna souvent (ainsi que sa favorite Gabrielle d'Estrées) et fit élever de nouveaux pavillons, galeries et terrasses, et agrandir le parc et les jardins (1593-1609) ;
- ☀ Louis XIII y naquit et fut baptisé sous le dôme de la Porte Dauphine, ainsi nommée à cette occasion. Il fit construire l'escalier du Fer à Cheval (1634) ;
- ☀ Louis XIV y signa l'Edit de Fontainebleau (1685) abolissant l'Edit de Nantes ;
- ☀ Louis XV s'y maria dans la Chapelle Saint-Saturnin ;
- ☀ Napoléon aima le château et y travailla. Il y signa le Concordat de Fontainebleau (1813) avec le Pape Pie VII, qu'il retenait prisonnier depuis 1812. On voit, dans son cabinet de travail, la table sur laquelle il signa son abdication en avril 1814 ; c'est devant l'escalier du Fer à Cheval, qu'il fit ses adieux à sa vieille garde

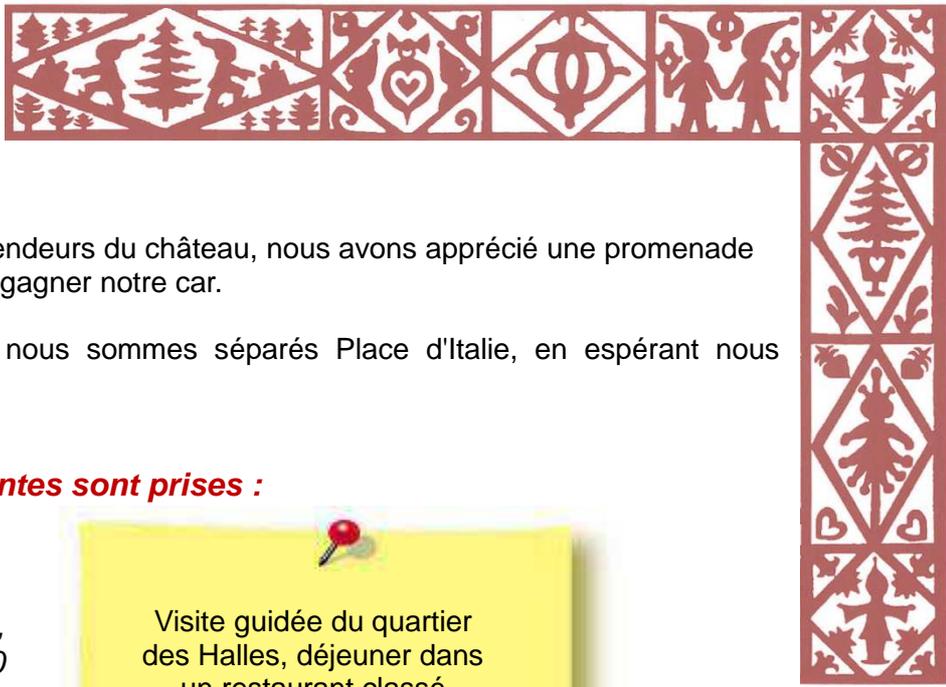


Escalier du Fer à Cheval



Ruisseau dans le parc





Encore éblouis par toutes les splendeurs du château, nous avons apprécié une promenade aux abords de l'étang avant de regagner notre car.

Le trajet a été rapide et nous nous sommes séparés Place d'Italie, en espérant nous retrouver bientôt.

Pour 2015, les options suivantes sont prises :

*Le jeudi 12 février 2015,
de 10h30 à 16h30*

Le Ventre de Paris

Visite guidée du quartier
des Halles, déjeuner dans
un restaurant classé
(avec conférence).

Jeudi 9 et Vendredi 10 Avril 2015,

*Escapade de 2 jours en car dans le
Nord Pas-de-Calais*

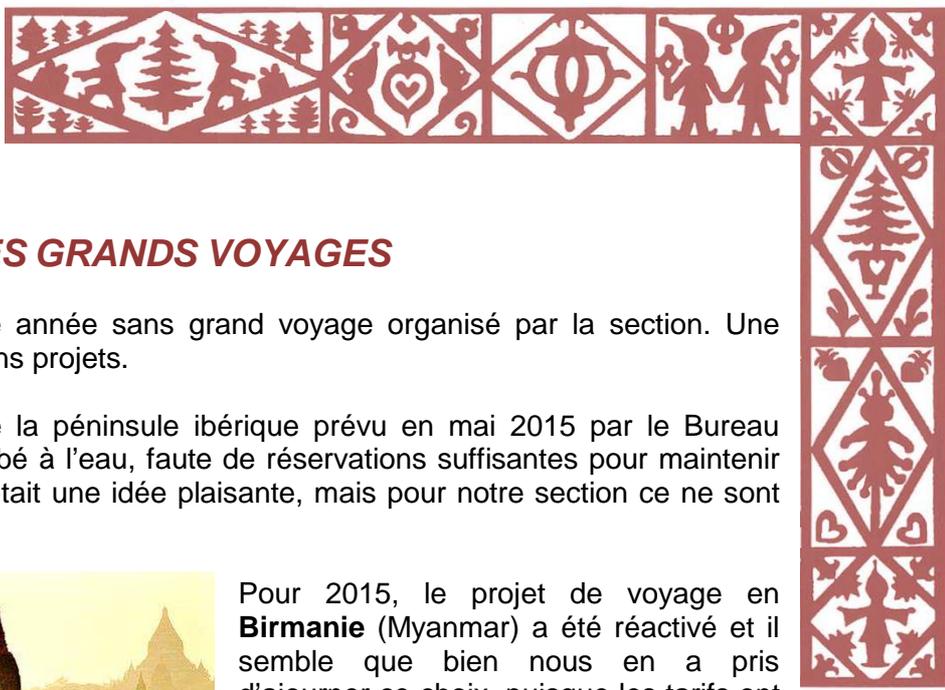
Visite de Boulogne (Nausicaa),
découverte du site des Caps
Blanc-nez et Gris-Nez, visites
d'Arras et d'un centre minier.
Avec guides, repas,
hôtel 3 étoiles.

Les programmes détaillés seront envoyés en temps utile.

en Juin 2015, il est envisagé un
après-midi de détente,
par exemple, une visite des
Jardins Albert Kahn
(et des salles d'exposition)

Arlette Garnier





LES GRANDS VOYAGES

Cette année 2014 aura été une année sans grand voyage organisé par la section. Une année sans voyage, mais pas sans projets.

Le projet de croisière autour de la péninsule ibérique prévu en mai 2015 par le Bureau National, est, si je puis dire, tombé à l'eau, faute de réservations suffisantes pour maintenir les engagements. Dommage, c'était une idée plaisante, mais pour notre section ce ne sont pas les croisières qui manquent.



Pour 2015, le projet de voyage en **Birmanie** (Myanmar) a été réactivé et il semble que bien nous en a pris d'ajourner ce choix, puisque les tarifs ont été revus à la baisse.

J'ai arrêté mon choix sur une proposition qui allie originalité, qualité de réalisation et tarif raisonnable. C'est un programme sur 13 jours pour un budget de 2640€ par personne.

Pour l'aérien, un vol aller et retour sur Singapore Airlines en Airbus A380 ! Escale d'une nuit à Singapour et deux vols intérieurs à Myanmar, avec une arrivée par Yangon et une sortie par Mandalay, ce qui nous fait gagner un voyage intérieur.

L'hébergement se fait en première catégorie avec plusieurs nuitées dans les mêmes hôtels et, en plus, un service *VIP clearance* qui prend en charge tout le service bagage.

Le fameux Rocher d'or (12h de route) et le Mont Popa ne sont pas au programme pour des raisons de pénibilité mais il y a quelques destinations originales et hors des circuits classiques autour du lac Inlé.

Le nombre de places est limité à 32 personnes en raison du transport terrestre.

Si vous n'avez pas déjà réservé, dépêchez-vous de nous contacter. Une liste d'attente est ouverte.

Les autres projets pour les années à venir sont toujours à l'étude, mais la sagesse et l'expérience font que je ne projette pas au-delà d'un an, car les conditions peuvent changer très vite.

Alors, si l'aventure vous tente, je vous attends.



Patrice Charbonneau





ACTIVITÉS DU GASN

Le Groupe Argumentaire Sur le Nucléaire (GASN), créé en 1999, est chargé de rédiger des fiches argumentaires claires et concises sur tous les sujets d'actualité concernant le nucléaire mais aussi l'énergie nucléaire et l'environnement.

Il compte une quinzaine de membres, représentants des différentes sections de l'ARCEA qui se réunissent plusieurs fois par an. Au cours des 6 derniers mois, le groupe s'est réuni le 26 mars 2014, le 22 mai 2014 et le 10 octobre 2014. La prochaine réunion du groupe est programmée pour le 15 décembre 2014.

Les activités du groupe ont été consacrées essentiellement à la publication d'une nouvelle version du Recueil des fiches argumentaires, paru à la fin du mois de juin 2014. Cette nouvelle édition s'est faite avec, en toile de fond, le débat sur la transition énergétique.

Par rapport à l'édition précédente, le recueil a été fortement enrichi : huit textes supplémentaires ont été introduits, dont la plupart sont consacrés au retour d'expérience de l'accident du Fukushima et aux énergies renouvelables (éolien, solaire, hydraulique, biomasse).

Actualisation des fiches argumentaires existantes et élaboration de fiches nouvelles

- ☀ Fiche GASN n° 17 Simulation et dissuasion nucléaire
- ☀ Fiche GASN n° 20 Sûreté et sécurité nucléaire
- ☀ Fiche GASN n° 28 Energie solaire photovoltaïque
- ☀ Fiche GASN n° 31 Energie éolienne
- ☀ Fiche GASN n° 36 L'hydrogène
- ☀ Fiche GASN n° 37 Energie solaire thermique et thermodynamique
- ☀ Fiche GASN n° 44 Energie marine
- ☀ Fiche GASN n° 48 Le nucléaire après Fukushima
- ☀ Fiche GASN n° 49 Fukushima : 3 ans après la catastrophe (*fiche nouvelle*)
- ☀ Fiche GASN n° 50 Qu'avons-nous appris en France des accidents nucléaires dans le monde ? (*fiche nouvelle*)
- ☀ Fiche GASN n° 51 L'uranium (*fiche nouvelle*)

Elaboration d'une nouvelle fiche d'actualité

- ☀ Fiche d'actualité n° 5 Une transition, pas un « tournant » énergétique

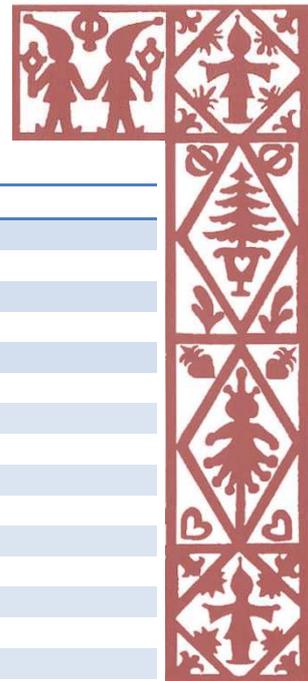
Cette nouvelle édition du recueil a reçu un écho très favorable. Les retours louent en particulier le GASN pour ses prises de position fermes ainsi que pour la richesse et la solidité des fiches émises que vous pouvez trouver sur www.energethique.com.

Par ailleurs, on notera que le GASN travaille en liaison directe avec l'association *Sauvons le climat*, implantée à Grenoble, dont l'activité remarquable est centrée sur l'effet de serre, ses liens avec l'activité humaine et ses conséquences sur le climat de la planète (se rendre <http://www.sauvonsleclimat.org.fr>). En outre, le GASN poursuit une collaboration avec la SFEN (au sein du groupe GR21 Groupe de réflexion énergie/environnement) ainsi qu'avec l'association des retraités du Groupe AREVA (UARGA : Union des associations d'anciens et de retraités du Groupe AREVA (<http://www.uarga.org/>)). Pour mémoire, vous trouverez, en page suivante, le tableau des fiches GASN éditées à ce jour (hors documents d'actualité).

Gilbert Bruhl



GRUPE ARGUMENTAIRE SUR LE NUCLÉAIRE



FICHES GASN

N°	TITRE
0	Présentation du GASN
1	Environnement radioactif naturel et artificiel
2 et 2A	Evolution du besoin énergétique dans le monde
3 et 3 A	Les déchets radioactifs
4	France : quelle énergie pour demain ?
5	L'accident de Tchernobyl et ses conséquences en France
6 et 6 A	Les munitions à l'Uranium appauvri
7 et 7 A	Le traitement pour recyclage du combustible nucléaire usé
8 et 8 A	Le transport des matières radioactives
9 et 9 A	Prise en compte du risque sismique des installations nucléaires
10 et 10 A	Le Radon
11	Le principe de précaution
12 et 12 A	Les faibles doses
13 et 13 A	EPR
14 et 14 A	L'effet de serre
15	Les réacteurs nucléaires naturels d'OKLO
16	ITER : le chemin vers les réacteurs de fusion
17 et 17 A	Simulation et dissuasion nucléaire
18	La gestion de crise dans le domaine nucléaire
19	La recherche nucléaire freine-t-elle le développement des énergies...
20 et 20 A	Sûreté et sécurité nucléaire
21	Le Plutonium
22 et 22A	La génération IV
23 et 23 A	Comparaison des différents modes de production d'électricité
24	Exposition médicale aux rayonnements ionisants
25	Le contrôle des activités nucléaires
27 et 27 A	La conservation des aliments par ionisation
28 et 28 A	Capteurs solaires photovoltaïques
29	Le Polonium 210
30 et 30 A	Le démantèlement des installations nucléaires de base (INB)
31 et 31 A	L'énergie éolienne
32 et 32 A	Le dessalement et les réacteurs nucléaires
33	Sécurité nucléaire : de la communication à la transparence ?
34 et 34 A	Le réacteur Jules Horowitz
35 et 35 A	Le captage-stockage du CO2
36 et 36 A	L'hydrogène
37 et 37A	L'énergie Solaire
38	Le Radium
39	Maintenance du parc nucléaire par les entreprises prestataires
40 et 40 A	La biomasse
41	La radio-contamination interne
42 et 42 A	L'épidémiologie et son application aux rayonnements ionisants
43 et 43 A	Propulsion nucléaire des sous-marins
44	Energie marine
45 et 45 A	L'accident de TMI
46 et 46 A	L'accident de Tchernobyl
47 et 47 A	L'accident de Fukushima
48 et 48 A	Le nucléaire après Fukushima
49	Fukushima, 3 ans après la catastrophe
50	Qu'avons-nous appris en France des accidents nucléaires ?
51	L'Uranium





UN SOUVENIR....UNE INNOVATION ...UN GRAND ESPOIR

Dans les années 60 le Groupement Technique (le G.T.) du CEN/FAR s'enorgueillissait à juste titre de participer à l'élaboration du premier rein artificiel français en liaison avec le D.P.S. du Dr Jammet et à la demande des professeurs Hamburger, Von Brentano et Sachs de l'hôpital Necker. Je ne peux que rappeler la joie communicative de M. Abbé, l'adjoint de Jean Arhex, quand l'engin terminé et en ordre de marche, il tira d'affaires bien des patients. Une telle réalisation méritait d'être rappelée !

Nous assistions alors à une véritable révolution en matière de traitement des néphrites chroniques, voire des cancers du rein, dont la fin inéluctable se terminait jusqu'alors par une crise d'urémie par intoxication et infection surajoutée. Aujourd'hui, l'épuration de l'urée du sang est devenue courante par le rein artificiel : on parle de dialyse. Elle se pratique en milieu hospitalier ou à domicile, sans le concours d'une infirmière, les antennes spécialisées assurant l'instruction de la personne vivant auprès du malade.

Cette pratique est réalisée 3 fois par semaine et ne nuit en rien aux activités habituelles du patient. Mon propre voisin vit ainsi normalement et vient de fêter en famille ses 80 ans. Il est sous dialyse depuis..... 17 ans.

Cette méthode de dialyse va permettre demain d'envisager une extension destinée à débarrasser cette fois le sang de tous ses agents infectieux sans distinction.

Expérimentée à Boston, cette nouvelle technique est prise au sérieux puisqu'elle est financée par la DARPA (Agence Américaine pour les Projets de Recherche dans le domaine de la Défense)

Le problème

Le principal écueil en unité de soins intensifs, lors d'une infection généralisée, est de déterminer rapidement le germe en cause puis de le neutraliser par un antibiotique, spécifique ou même à large spectre. Il faut parfois quelques jours pour connaître la réponse du laboratoire. On sait, de plus, que l'antibiothérapie est de moins en moins performante devant l'émergence de résistances bactériennes.

Selon les chercheurs de l'institut Wyss de Boston, qui travaillent sur le sujet, environ 18 millions de patients dans le monde souffrent de ces formes de septicémie, avec un taux de 30 à 50% de mortalité dans les hôpitaux les plus performants. Je ne citerai ici qu'un exemple, hélas, courant : la forte mortalité des gens âgés brutalement touchés par les complications d'une affection respiratoire, dite saisonnière, dont l'extension atteint rapidement tout le poumon et le cœur.

La solution

Le dispositif destiné à purifier le sang rappelle, par son aspect, le rein artificiel que les anciens du G.T. ont connu. Le sang est aspiré par une pompe extra corporelle puis est filtré avant d'être réinjecté chez le sujet mais *l'intimité* de l'appareil révèle un mécanisme que seule la recherche en biologie moléculaire a pu réaliser.

Le sang passe à travers des capillaires poreux. Il est alors mis en contact avec des chapelets magnétiques de quelques nanomètres sur lesquels sont fixées des *lectines* modifiées (utilisées en immunothérapie) qui vont *accrocher* n'importe quels germes et même les champignons. Cette *mixture* alors magnétique va ensuite être attirée par des micro-aimants contenus dans le sérum physiologique baignant autour des capillaires. Le sang du patient sera ainsi épuré



LA PAGE DU MEDECIN

La réponse



Le biospleen reproduit le fonctionnement de la rate humaine

Les auteurs sont parvenus ainsi à extraire, d'un sang préalablement contaminé, 90% des germes pathogènes : champignons, colibacilles et staphylos, à l'exception des virus. C'est une première étape !

La même épreuve sur l'animal préalablement contaminé a donné de semblables résultats.

L'appareil ci-contre est celui qui a été utilisé, baptisé « biospleen » puisqu'il remplit des fonctions rappelant celles de la rate chez l'homme, il satisfait les expérimentateurs malgré la lenteur de l'épreuve. En effet un traitement efficace extrapolé à l'homme devrait durer 10 heures.

Conclusion :

L'histoire de cette découverte, à savoir la décontamination de l'infection par dialyse extracorporelle, est encore toute récente puisque les sources de cet article ont été puisées dans une publication en ligne de « Nature Médecine » du 14 septembre 2014.

Mais que d'espoir !

Docteur Pierre Le Guen

Réf. : Le Quotidien du Médecin du 15 septembre 2014 – Damien Coulomb



LA PAGE DU MEDECIN



Lors d'un voyage en avion ou en voiture : pensez à la phlébite « du voyageur » c'est une pathologie qui peut toucher les deux sexes à tout âge

Cette maladie affecte plus de 100 000 français chaque année. Elle provient de la formation d'un caillot sanguin au niveau d'une veine de la jambe, ce qui réduit le débit sanguin veineux, à l'origine d'un œdème du membre inférieur ou évolue vers la migration brusque de ce caillot vers les poumons, provoquant une embolie pulmonaire potentiellement mortelle par réduction brusque et importante des capacités d'oxygénation du sang.



Cette situation est particulièrement favorisée par l'alitement ou la position assise prolongée, comme cela se produit assez souvent lors des voyages en avion ou en voiture. C'est la raison pour laquelle, on conseille aux voyageurs en avion de se lever de temps en temps et aux automobilistes de s'arrêter toutes les 2 heures pour éviter la constitution d'un caillot initial.

Une phlébite peut être asymptomatique au début ; elle se manifeste ensuite par une douleur à la marche et une sensation de lourdeur dans le mollet au repos. A un stade évolué, il se produira un œdème du pied ou la migration de ce caillot. En cas de doute, il est impératif de consulter en urgence. Un examen par écho-doppler permettra de lever un doute ou de confirmer le diagnostic.

Le traitement de la phlébite est efficace et réduit considérablement le risque de décès qui passe de 25 % en l'absence de traitement dans le mois qui suit sa constitution à moins de 0,3 %.

Traitement de la phlébite

Prise d'anticoagulant pour dissoudre le caillot qui s'est formé dans la veine et port de bas ou chaussettes de contention pour favoriser le retour veineux au niveau de la cheville et du mollet.

Facteurs favorisants

Le risque de phlébite est d'abord favorisé par la génétique : avoir un parent qui a lui-même eu une phlébite signale une prédisposition.

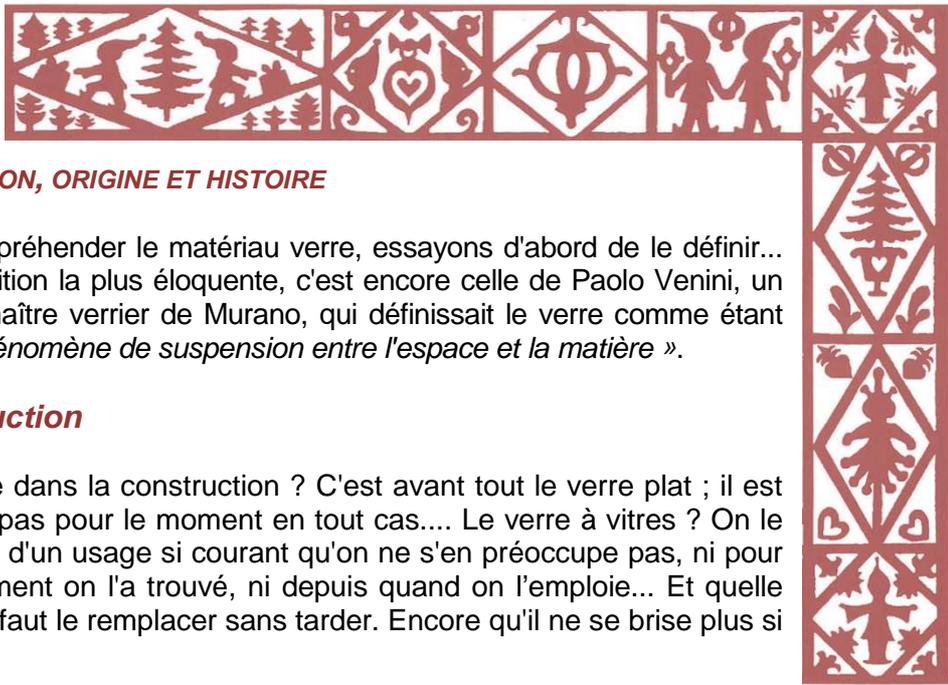
Les autres facteurs de risques majeurs sont :

- ✿ opérations chirurgicales (notamment orthopédique) ;
- ✿ traumatismes ;
- ✿ hospitalisation ;
- ✿ cancer ;
- ✿ grossesse ;
- ✿ obésité ;
- ✿ longs voyages en avion ;
- ✿ tabagisme associé à la contraception orale ou aux traitements hormonaux de la ménopause.

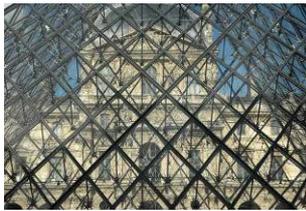
N'hésitez pas à en parler à votre médecin.

Réf. : Intranet CEA-FAR, rubrique « santé »





LE VERRE DANS LA CONSTRUCTION, ORIGINE ET HISTOIRE



1 –pyramide du Louvre

Pour appréhender le matériau verre, essayons d'abord de le définir... La définition la plus éloquente, c'est encore celle de Paolo Venini, un grand maître verrier de Murano, qui définissait le verre comme étant « *un phénomène de suspension entre l'espace et la matière* ».

Introduction

Le verre dans la construction ? C'est avant tout le verre plat ; il est partout, on ne peut s'en passer, pas pour le moment en tout cas.... Le verre à vitres ? On le connaît tous. Ce verre si familier, d'un usage si courant qu'on ne s'en préoccupe pas, ni pour savoir de quoi il est fait, ni comment on l'a trouvé, ni depuis quand on l'emploie... Et quelle catastrophe, quand il est brisé ! Il faut le remplacer sans tarder. Encore qu'il ne se brise plus si facilement...

Outre son emploi dans la construction, le verre est indispensable dans pratiquement tous les secteurs industriel, scientifique, agro-alimentaire, optique, nucléaire, biologie, chimie, communications, artistique, vie courante, etc.....

Dans le BTP, on le trouve sous divers aspects, tant dans l'enveloppe extérieure des bâtiments, que dans leur intérieur, dans l'isolation, dans l'agencement. Bref, il fait partie de notre cadre de vie. La réglementation thermique ou RT 2012 vient accentuer le rôle du vitrage en imposant une conception bio climatique des bâtiments (le fameux coefficient Bbio), par une meilleure utilisation des apports solaires grâce notamment à l'orientation, à l'agrandissement des surfaces vitrées et au bon choix des matériaux verriers.

Le verre, en ce début du 21^{ème} siècle, est un matériau technologique, incontournable dans le bâtiment, et constamment en recherche d'innovation. Il est le résultat artificiel d'un procédé chimique, et on voyait même Diderot admirer cette « *merveilleuse invention de l'homme* ». Mais, pourtant, le verre est d'origine naturelle.

La nature du verre

Un matériau naturel - La nature a toujours su fabriquer le verre, sous différentes formes :

- ❁ L'obsidienne, ou «verre des volcans », pierre brillante de couleur foncée, souvent noire, parfois brune ou grise, qui est issue du refroidissement du magma volcanique, formée de silice et d'un peu d'oxyde de fer donnant son aspect sombre. Ces pierres furent employées comme bijoux, miroirs, outils et armes (très coupantes), tant au néolithique que chez les Aztèques.
- ❁ Les tectites, connues surtout sous forme de gouttes ou de billes de verre, noires ou vertes, ayant l'apparence de l'obsidienne. Ce sont des débris de roches terrestres fondus par l'impact de grosses météorites.
- ❁ Les fulgurites, généralement en forme de tubes creux, qui sont formées par les impacts de la foudre dans le sable ou tout autre matériau siliceux.



2 – obsidienne noire

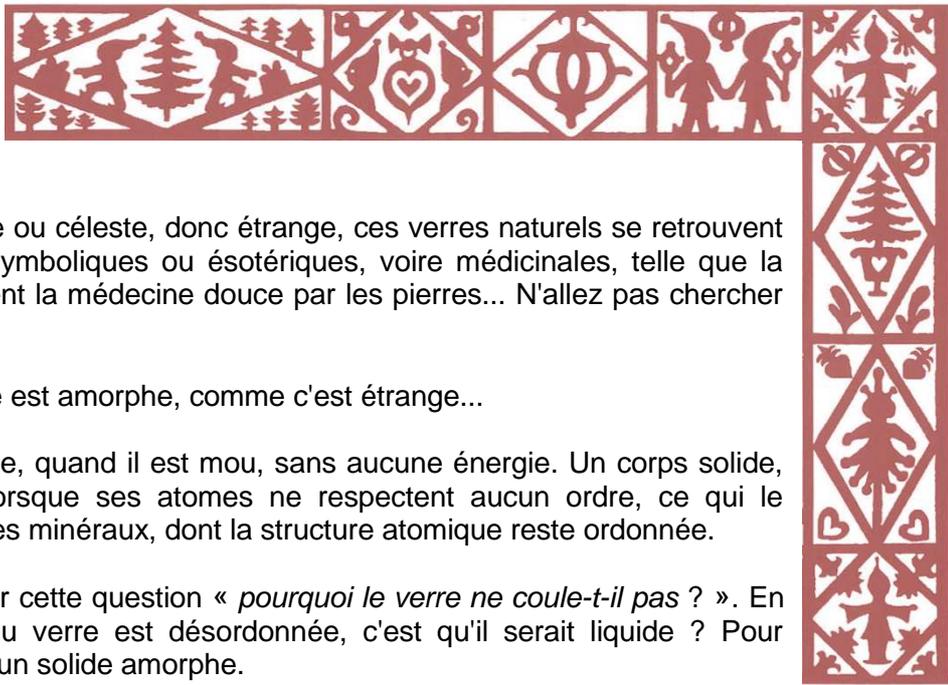


3 – tectite de chine



4 - fulgurite





Du fait de leur origine, volcanique ou céleste, donc étrange, ces verres naturels se retrouvent souvent dans des applications symboliques ou ésotériques, voire médicinales, telle que la litho-thérapie ou plus familièrement la médecine douce par les pierres... N'allez pas chercher ça dans votre verre à vitres !

Un matériau amorphe - Le verre est amorphe, comme c'est étrange...

On dit que quelqu'un est amorphe, quand il est mou, sans aucune énergie. Un corps solide, est dit amorphe, tel le verre, lorsque ses atomes ne respectent aucun ordre, ce qui le distingue de tous les autres solides minéraux, dont la structure atomique reste ordonnée.

Les physiciens s'amuse à poser cette question « *pourquoi le verre ne coule-t-il pas ?* ». En effet, si la structure atomique du verre est désordonnée, c'est qu'il serait liquide ? Pour comparaison, le beurre est aussi un solide amorphe.

Certains ont cru prouver l'état liquide du verre en justifiant un effet gravitaire sur certains vitraux anciens présentant un aspect plus épais en bas qu'en haut, alors qu'en réalité l'inverse existe aussi bien et que ceci reste lié au procédé de fabrication.

De fait, pour fabriquer le verre, qui est constitué d'oxyde de silicium (soit la silice, de formule SiO_2) et de divers fondants, on fait fondre la silice et on la refroidit, plus ou moins brusquement, jusqu'à sa solidification. Le système reste indéfiniment figé dans un état désordonné et, heureusement, qui n'est pas prêt de couler (sinon, adieu beaux édifices !).

Un matériau artificiel - Bien que fabriqué avec des éléments naturels, le verre reste un matériau artificiel.

L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (1751-1772), a mis l'accent sur cette merveilleuse invention : « *Ce qu'il y a de certain, c'est que la chimie n'a point fait de découverte, depuis celle des métaux, plus merveilleuse et plus utile que la découverte du verre* ».

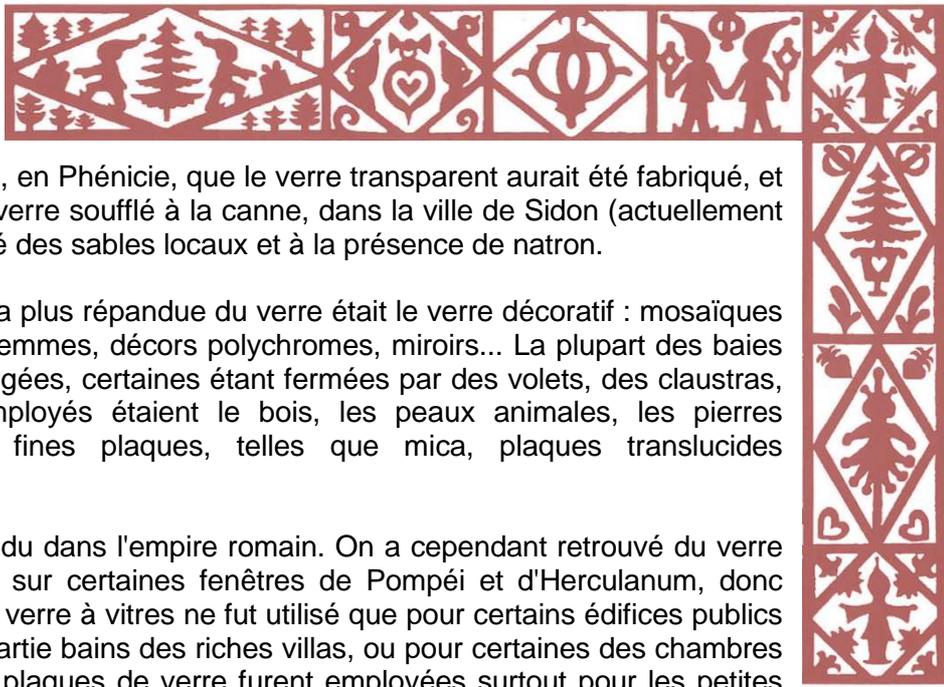
Or, l'origine de sa création ne serait pourtant que le fruit du hasard : d'après Pline l'ancien, (23-79 après J.C), des marchands qui traversaient la Phénicie allumèrent un feu sur les bords du fleuve Belus pour faire cuire leurs aliments. Ne trouvant pas de pierres pour surélever la cuisson, ils les remplacèrent par des mottes de nitre (ou natron : roche évaporitique contenant du carbonate naturel de sodium hydraté que l'on trouve au bord de certains lacs salés) provenant de leur cargaison. Celles-ci s'embrasèrent et, mêlées avec le sable du rivage, formèrent un « *flot brillant et écumeux* » qui coula « *comme un ruisseau enflammé* », et « *ayant pris en se refroidissant une forme solide et diaphane...* ». Mais, cette histoire de Pline est constamment mise en doute, car la fusion du verre nécessite une température de plus de 1400°C. On trouve là, cependant, les ingrédients principaux pour fabriquer le verre : la silice (sous forme de sable), la soude (le natron) et le feu...

Premières utilisations du verre dans le bâti

Dans l'Antiquité

On dit aussi que l'histoire du verre remonte à plus de 1500 ans, voire 2500 ans. Par exemple, lorsque les Egyptiens utilisaient leurs jarres pour stocker les denrées alimentaires : ces jarres étaient fabriquées (involontairement) avec de la terre contenant du cobalt, du manganèse et de la silice (sable), ce qui lors de la cuisson de la terre, donnait un aspect vitreux et bleuté dû au cobalt et au manganèse contenus dans la terre.



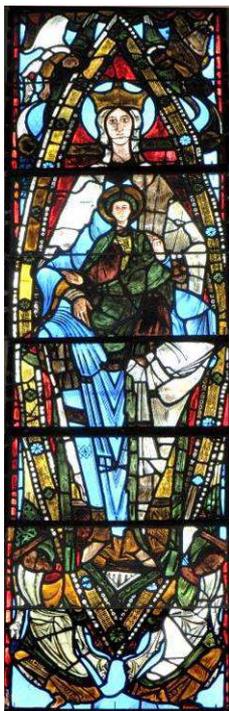


Mais c'est au 1^{er} siècle avant J.C., en Phénicie, que le verre transparent aurait été fabriqué, et plus précisément sous forme de verre soufflé à la canne, dans la ville de Sidon (actuellement Saïda au Liban), grâce à la pureté des sables locaux et à la présence de natron.

A l'époque Romaine, l'utilisation la plus répandue du verre était le verre décoratif : mosaïques en pâte de verre, imitations de gemmes, décors polychromes, miroirs... La plupart des baies des bâtiments n'étaient pas protégées, certaines étant fermées par des volets, des claustras, des rideaux. Les matériaux employés étaient le bois, les peaux animales, les pierres spéculaires (fractionnables en fines plaques, telles que mica, plaques translucides d'albâtre,...).

Le verre à vitres a été peu répandu dans l'empire romain. On a cependant retrouvé du verre coulé plat mais non transparent sur certaines fenêtres de Pompéi et d'Herculanum, donc datant du 1^{er} siècle après J.C. Le verre à vitres ne fut utilisé que pour certains édifices publics comme les thermes, ou pour la partie bains des riches villas, ou pour certaines des chambres donnant sur cour intérieure. Les plaques de verre furent employées surtout pour les petites ouvertures, fixées directement dans la paroi ou sur un châssis en bois, en bronze ou en marbre. Les grandes baies pouvaient comprendre plusieurs petites croisées ouvrantes, ainsi que des oculi en partie supérieure. L'utilisation pour les thermes atteste la volonté des Romains de conserver la chaleur tout en favorisant un éclairage naturel.

Du Moyen Age à la Renaissance



5- Vendôme, abbaye de la Trinité. 1130

La chute de l'Empire Romain provoqua la fin des échanges commerciaux avec le Moyen Orient et entraîna le déclin de l'utilisation du verre dans l'Occident médiéval.

✿ Les vitraux

Les fenêtres du Moyen Age étaient petites et non vitrées, libres ou occultées par d'autres matériaux que le verre, tel que le papier huilé. Les vitraux apparaissent dans les premières églises chrétiennes des 5^{ème} et 6^{ème} siècles et se développent au Moyen Age avec les églises romanes, dont les vitraux sont souvent clairs, compensant la petitesse des ouvertures.

Le vitrail de Vendôme, un des plus vieux de France, possède un jeu complet de couleurs : bleu, vert, rouge, jaune, blanc, marron. Le « bleu de Chartres » est ici très lumineux, à fondant sodique coloré au cobalt. Dans les églises gothiques, ce bleu devient plus foncé. L'assemblage est élaboré. Le verre découpé suit la courbure de la forme voulue.

La cathédrale Saint Etienne de Bourges possède des vitraux du 13^{ème} jusqu'au 17^{ème} siècle, permettant d'apprécier l'évolution de l'art du vitrail ; le bleu est plus foncé. On y découvre une rare représentation des bâtisseurs de cathédrales.

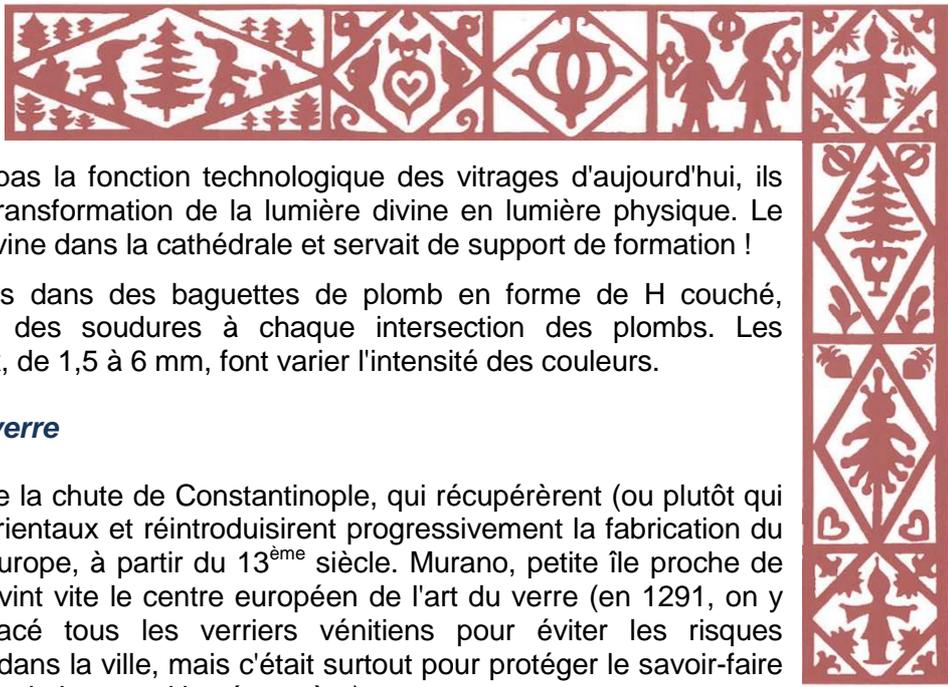


6 – Bourges, cathédrale St Etienne

La technique du vitrail acquiert son épanouissement à partir du 12^{ème} siècle, lors de la période gothique des cathédrales. L'arc brisé et la voûte sur croisée d'ogives permettent d'équilibrer les forces sur les piliers et de libérer les murs de leur fonction de portance. Ces murs, alors ouverts vers l'extérieur, peuvent recevoir la lumière du jour, qui devient si abondante qu'on joue à la colorer par des vitraux multicolores.

On y montre la vie des saints, la vie quotidienne, ce sont des supports imagés pour le catéchisme de la population majoritairement illettrée.





Si les vitrages d'alors n'avaient pas la fonction technologique des vitrages d'aujourd'hui, ils avaient une fonction divine : la transformation de la lumière divine en lumière physique. Le vitrail faisait entrer la présence divine dans la cathédrale et servait de support de formation !

Les pièces de verre sont serties dans des baguettes de plomb en forme de H couché, l'ensemble étant maintenu par des soudures à chaque intersection des plombs. Les différentes épaisseurs des vitraux, de 1,5 à 6 mm, font varier l'intensité des couleurs.

Murano et la transparence du verre

Ce sont les Vénitiens, profitant de la chute de Constantinople, qui récupérèrent (ou plutôt qui dérobèrent) le savoir-faire des Orientaux et réintroduisirent progressivement la fabrication du verre en Europe, à partir du 13^{ème} siècle. Murano, petite île proche de Venise, devint vite le centre européen de l'art du verre (en 1291, on y avait déplacé tous les verriers vénitiens pour éviter les risques d'incendie dans la ville, mais c'était surtout pour protéger le savoir-faire des verriers de la convoitise étrangère).



7 - Pichet en verre cristallo soufflé, Venise (Louvre)

Au 15^{ème} siècle, les verreries vénitiennes de Murano parviennent à éliminer, par lessivage, les éléments colorants contenus dans les cendres végétales. Ce nouveau procédé permet d'obtenir un verre clair, le cristallo, préparé à partir de soude d'Égypte et de quartz du Tessin, ce qui assure à Venise, pendant deux siècles, la domination du marché du verre. Mais, malgré les efforts des Vénitiens pour garder leur secret de fabrication, l'art du verre se répandit rapidement en Europe.

Le début de l'industrialisation du verre

Les premières manufactures en Europe

Au 17^{ème} siècle, les Allemands mettent au point des verres à la chaux de potasse plus fins, plus faciles à graver et plus durables : le verre de Bohême. En Angleterre, la destruction des forêts, consécutive à une forte consommation de bois de chauffe par l'industrie verrière, pose un problème aux autorités royales : il faut conserver les forêts pour construire les bateaux de la Royal Navy. Les verriers sont déplacés vers les bassins miniers où on extrait le charbon. Mais la combustion du charbon engendre des vapeurs sulfureuses néfastes à la fabrication du verre. Il faut trouver de nouveaux fondants. Les verriers anglais ajoutent en 1675 des oxydes de plomb dans la composition de base, solidifiant la structure du produit fini. Le chimiste anglais, Georges Ravenscroft, invente en 1676 le verre cristal contenant un fort pourcentage de plomb. C'est ainsi que, grâce à la Royal Navy, ou plutôt grâce à la lutte contre la déforestation, le cristal fut inventé...

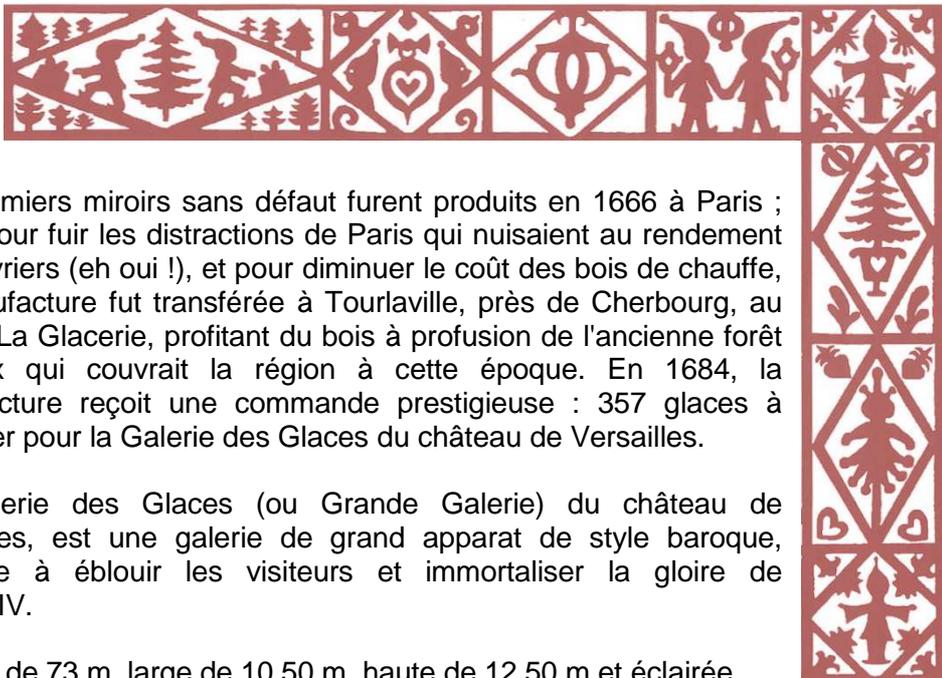
Ce n'est qu'en 1781 que la méthode du cristal fut redécouverte en France (en Moselle), aux Verreries Royales de Saint-Louis, qui deviendront en 1829 les Cristalleries de Saint-Louis, de nos jours encore en activité.

La Manufacture Royale des Glaces de Miroirs

En France, l'importation des glaces et des miroirs provenant de Venise était si onéreuse que Louis XIV et Colbert décidèrent de créer une manufacture concurrentielle à la verrerie vénitienne, en employant des ouvriers verriers venus d'Italie, qui avaient récupéré à l'insu des Vénitiens leur savoir-faire (ce qui n'est que justice, car les Vénitiens avaient eux-mêmes dérobé ce secret aux Orientaux).

C'est ainsi que fut créée en 1665, par Colbert, la Manufacture Royale des Glaces de Miroirs, dans le but de fabriquer des miroirs très en mode à cette époque, pour les riches particuliers et les bâtiments du Roi.





8 –Galerie des glaces, château de versailles



Les premiers miroirs sans défaut furent produits en 1666 à Paris ; mais, pour fuir les distractions de Paris qui nuisaient au rendement des ouvriers (eh oui !), et pour diminuer le coût des bois de chauffe, la Manufacture fut transférée à Tourlaville, près de Cherbourg, au lieu-dit La Glacerie, profitant du bois à profusion de l'ancienne forêt de Brix qui couvrait la région à cette époque. En 1684, la Manufacture reçoit une commande prestigieuse : 357 glaces à fabriquer pour la Galerie des Glaces du château de Versailles.

La Galerie des Glaces (ou Grande Galerie) du château de Versailles, est une galerie de grand apparat de style baroque, destinée à éblouir les visiteurs et immortaliser la gloire de Louis XIV.

Longue de 73 m, large de 10,50 m, haute de 12,50 m et éclairée par 17 fenêtres cintrées faisant face à 17 arcades, chacune ornée de 21 miroirs, totalisant ainsi 357 miroirs, elle a été conçue par l'architecte Jules Hardouin-Mansart, et construite entre 1678 et 1684. Pour mémoire, les décors, notamment la peinture de la voûte réalisée sur environ 1000 m² sont du peintre Charles le Brun.

De par ses dimensions et ses miroirs de taille exceptionnelle, la Grande Galerie est une véritable prouesse technique au 17^{ème} siècle et une œuvre remarquable ; les visiteurs se reflètent dans les miroirs qui multiplient autour d'eux le reflet du parterre et des jardins. On y affirme ainsi la capacité de la Manufacture des Glaces à combattre la prédominance de Venise (on pourra également faire remarquer qu'à l'époque, le transport des glaces jusqu'à Versailles ne fut pas une mince affaire !).

Les verres à vitres aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles

Comme au Moyen Age, les verres aux fenêtres sont restés rares aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, à l'exception des édifices religieux, des demeures des riches aristocrates et des bourgeois des villes. Les baies des habitations les moins riches continuaient d'être protégées par des papiers huilés ou des toiles.

De plus, les techniques employées à cette époque ne permettaient pas d'obtenir des verres parfaitement transparents, ni des volumes de grandes dimensions. Le soufflage du verre dans une canne métallique aboutissait, après étalement du manchon cylindrique ou du disque, à un plat de verre contenant beaucoup de défauts.

Les techniques évoluant, on réussira à fabriquer des feuilles de verre de plus en plus grandes, permettant la réalisation de carreaux de plus grandes dimensions que ceux limités aux « petits bois », pour aboutir à des vitres de la largeur d'un vantail. C'est ainsi que l'évolution de la fabrication du verre a fait évoluer le dispositif technique de la fenêtre.

Saint-Gobain et l'invention de la coulée en table

En 1693, la Manufacture s'établit en Picardie à Saint-Gobain, dans l'Aisne. En 1698, son directeur, Louis-Lucas de Nehou, met au point une invention capitale : le coulage des glaces. Il s'agit de la coulée sur table qui remplacera le soufflage. En mettant au point ce procédé de coulée, Louis-Lucas de Nehou affranchit totalement la France des procédés vénitiens. Le verre est également poncé et poli, et désormais transparent.





Après la révolution, la Compagnie de Saint-Gobain se voit confrontée à la concurrence étrangère, anglaise et belge. Elle profite de la révolution industrielle en se dotant d'une fabrique de soude artificielle.

En 1848, pour faire face à la concurrence internationale, elle fusionne avec les verreries concurrentes de Saint-Quirin, et devient la Société des Manufactures des Glaces et Produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey. La Compagnie continue de se développer durant tout le 19^{ème} siècle. En 1892, elle fabrique des produits moulés pour le bâtiment : tuiles et dalles.

Au 20^{ème} siècle, développement du verre pour la construction

Après la 1^{ère} Guerre Mondiale, Saint-Gobain produit des verres coulés, armés, imprimés et des moulages, types pavés et briques de verre. Puis les évolutions se poursuivent :

- en 1923, la « coulée continue » est mise au point,
- dès 1946, la gamme des produits s'étend avec le verre ondulé et le verre semi-réfléchissant,
- en 1965, le façonnage et la trempe en série des volumes imprimés se font à l'aide du premier four de trempe horizontal,
- en 1973, le four de trempe vertical remplace le four horizontal.

Saint-Gobain Vitrage France se voit confier, en 1986, la fourniture du verre de la Pyramide du Louvre, œuvre de l'architecte Pei. Le vitrage est formé de 675 losanges de 2,9 m x 1,9 m, chacun étant constitué par deux couches de verre « extra blanc » de 10 mm d'épaisseur, réunies par quatre feuilles de butyral de polyvinyle. La fabrication de ces verres aura nécessité la construction d'un four spécial fonctionnant à l'électricité pour diminuer les oxydes de fer.

C'est sur cette pyramide que s'achève cette présentation historique du verre dans la construction, mais le développement du verre ne fait que commencer...

Alex Mazlémian



9 - Pyramide du Louvre la nuit

Réf. Article paru dans la revue de l'Ingénieur constructeur ETP n° 525 de février 2013

Légendes/Crédits photos :

- Photo 1 - Pyramide du Louvre – Intérieur / photo Inocybe / Créative Commons
Photo 2 - Fragment d'obsidienne noire, origine Moyen Orient / Photo A.M.
Photo 3 - Tectite de Chine / Photo L. Carion / www.carionmineraux.com
Photo 4 - Spécimen exceptionnel de fulgurite / photo L. Carion (idem photo 3)
Photo 5 - Vendôme, abbaye de la Trinité, vitrail roman de 1130, Marie et Jésus
Source : <http://cathedrale.gothique.free.fr/>
Photo 6 - Cathédrale Saint Etienne de Bourges, les bâtisseurs, source : idem photo 5
Photo 7 - Pichet. Verre cristallo soufflé, émaillé et doré, Venise, début du 16^{ème} siècle.
Collection Richelieu (Louvre) / photo Marie-Lan Nguyen
Photo 8 - Château de Versailles - Galerie des Glaces, miroirs / photo Coyau / Creative Commons
Photo 9 - Pyramide du Louvre, la nuit
Photo 10 - Maison de verre, snow house / photo : © santambrogiomilano
source www.santambrogiomilano.it/



10 - Maison de verre, snow house, concept design @Santambrogiomilano





DE LA MENACE NRBC A LA MENACE NRBC : GLISSEMENT SEMANTIQUE OU CHANGEMENT DE PERSPECTIVE ?

La notion de menace nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC) est depuis quelques années intimement liée à celle de menace terroriste. Le sigle NRBC lui-même, à l'origine uniquement employé par quelques spécialistes et professionnels de la sécurité, a été tellement vulgarisé par les médias, que les réflexions sur son sens, ses significations et ses limites se font paradoxalement rares. Pourtant, l'étude de l'évolution de ce sigle met en lumière les préoccupations stratégiques qui se sont succédé au sein du monde occidental.



Le NRBC n'a pas toujours été partie prenante de la problématique terroriste. Cette préoccupation est le fruit d'une lente maturation. La Première Guerre mondiale a appris aux combattants les dangers de l'arme chimique et révélé aux stratèges les potentialités de l'arme biologique. La fin de la Seconde Guerre mondiale a vu l'avènement de la menace nucléaire, qui a plané tout au long de la guerre froide sur les populations civiles, qui se retrouvaient en première ligne.

Les années 50 et 60 en particulier ont vu culminer un sentiment de peur, qui a livré en héritage la notion de défense civile et un style architectural fait de déclinaisons du bunker. Mais comme les capacités nucléaires de chaque bloc garantissaient l'équilibre de la terreur, la menace globale, caractérisée par le sigle NBC (nucléaire, biologique et chimique) restait avant tout une préoccupation du champ de bataille, donc un souci des professionnels de la guerre. Les armes nucléaires, biologiques et chimiques pouvaient potentiellement être employées à des fins tactiques et les soldats devaient apprendre à se prémunir du mieux possible de leurs effets. Le NBC, ce premier triptyque des armes de destruction massive (ADM), recouvrait cependant des réalités contrastées. Par les pertes humaines qu'elles pouvaient provoquer, l'arme nucléaire et l'arme chimique méritaient pleinement le nom d'ADM. Au sein de ce couple, l'arme nucléaire s'acheminait tout doucement vers un statut d'arme de non emploi, tandis que la menace de l'emploi d'armes chimiques ne se démentait pas. La menace biologique, quant à elle, n'a jamais prouvé par l'usage son potentiel d'ADM et son intégration au sigle NBC peut s'apparenter à un lointain prédécesseur du maintenant fameux principe de précaution.

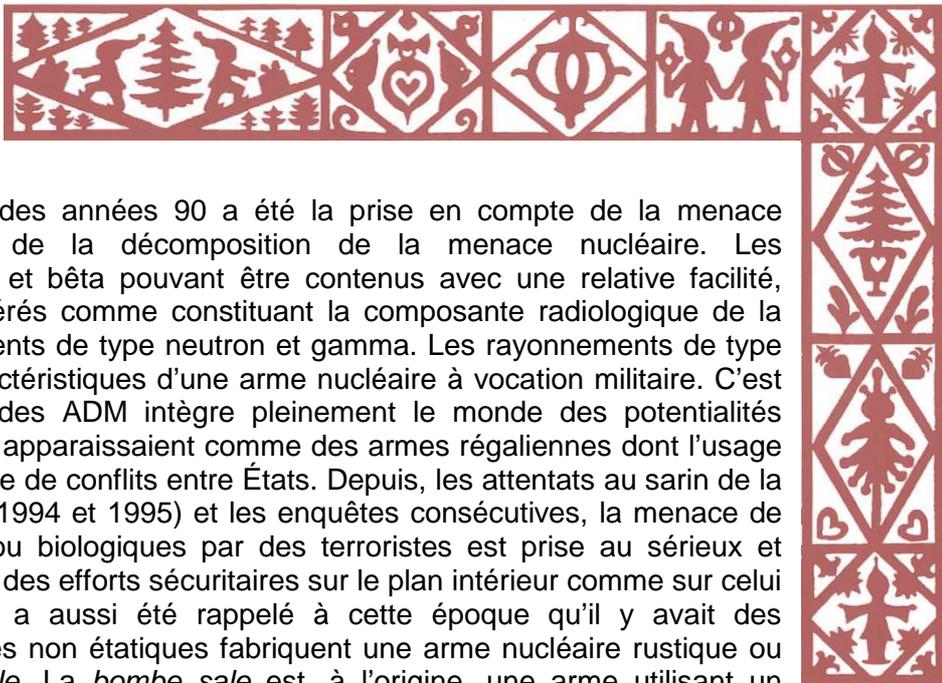
Le B du sigle NBC était à une époque interprété indifféremment comme *biologique* ou *bactériologique* mais s'est maintenant fixé sur le terme *biologique*. La menace que constituent les agents biologiques est effectivement diverse, et regroupe à la fois les bactéries, les virus et les toxines. La convention d'interdiction de 1972, entrée en vigueur en 1975, porte sur les *armes biologiques et les toxines*. Il est possible d'en déduire que les agents biologiques incluaient initialement les bactéries et les virus.



De nombreuses armées au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'OTAN (Canada, Norvège...), continuent d'ailleurs toujours d'utiliser le sigle fondamental de NBC pour caractériser la menace non conventionnelle.

Le début des années 80 a vu la prise en compte de la dimension balistique dans le sigle. C'est l'époque de la guerre des villes dans le conflit Iran-Irak, celle où les dirigeants français pensent qu'une ville comme Marseille vit sous la menace balistique libyenne. Certains auteurs parlent alors de menace nucléaire, biologique, balistique et chimique (NBBC). Fondamentalement, le danger était toujours de nature NBC, mais les vecteurs de ces armes étaient désormais pris en compte. Cette intégration de la dimension balistique révélait que la problématique des ADM quittait le champ de bataille pour devenir une préoccupation d'ordre stratégique. Elle constituait également une démonstration du fait que la prolifération des ADM constituerait désormais une question majeure des relations internationales.





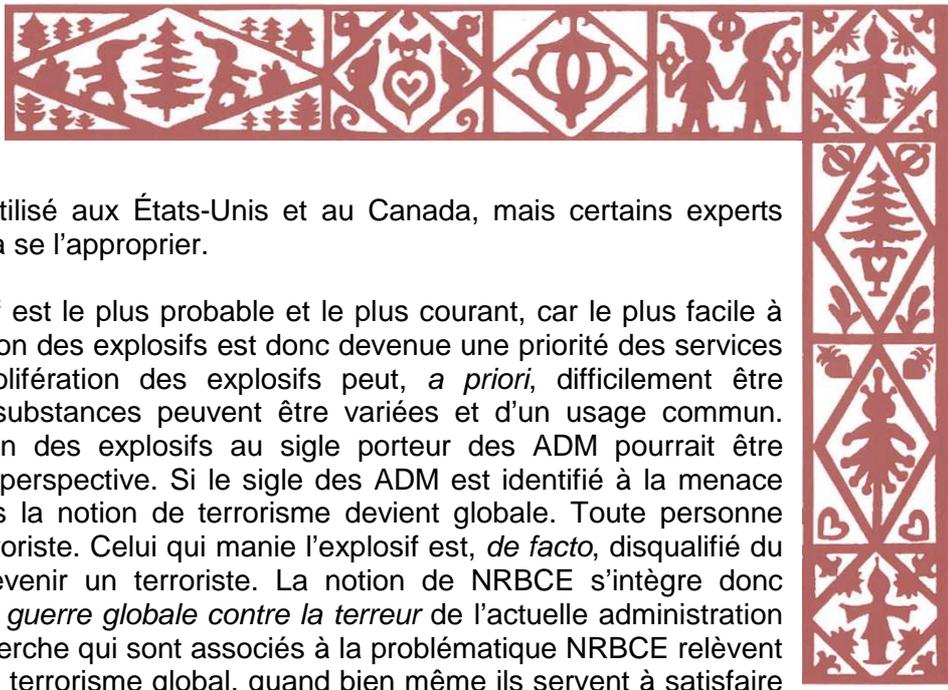
L'évolution majeure des années 90 a été la prise en compte de la menace radiologique, issue de la décomposition de la menace nucléaire. Les rayonnements alpha et bêta pouvant être contenus avec une relative facilité, seuls étaient considérés comme constituant la composante radiologique de la menace nucléaire les rayonnements de type neutron et gamma. Les rayonnements de type neutron, en particulier, sont caractéristiques d'une arme nucléaire à vocation militaire. C'est à ce moment que la menace des ADM intègre pleinement le monde des potentialités terroristes. Jusqu'alors, les ADM apparaissaient comme des armes régaliennes dont l'usage ne se concevait que dans le cadre de conflits entre États. Depuis, les attentats au sarin de la secte Aum Shinrikyo au Japon (1994 et 1995) et les enquêtes consécutives, la menace de l'utilisation d'agents chimiques ou biologiques par des terroristes est prise au sérieux et devient l'un des moteurs affichés des efforts sécuritaires sur le plan intérieur comme sur celui des relations internationales. Il a aussi été rappelé à cette époque qu'il y avait des possibilités pour que des groupes non étatiques fabriquent une arme nucléaire rustique ou fassent usage d'une *bombe sale*. La *bombe sale* est, à l'origine, une arme utilisant un explosif conventionnel pour disséminer dans l'atmosphère des matières radioactives provenant de sources orphelines (hôpitaux, cabinets médicaux privés...), comme le césium.

En raison de cette évolution perçue, les spécialistes commencent à parler de menace nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC). Notons, d'une part, que la dimension balistique disparaît du vocable et, d'autre part, que l'impulsion électromagnétique (IEM), effet important de l'explosion nucléaire et composante essentielle de la dissuasion, ne fait pas l'objet d'une distinction comme les rayonnements gamma.

Comme la menace biologique, la menace radiologique n'est pas fondamentalement une menace du champ de bataille. La combinaison initialement crainte d'explosif et de particules radioactives n'a été vue qu'une seule fois, dans la banlieue de Moscou en 1995, et l'engin a été désamorcé avant usage. En revanche, un autre type de *bombe sale*, ainsi qualifiée par le Pentagone, a fait son apparition début 2007, en Irak : la combinaison artisanale d'explosif classique et d'agent chimique (dioxyde de chlore). Une autre utilisation des radiations, l'empoisonnement, est apparue avec l'assassinat au polonium d'un ancien agent des services secrets russes et, selon toute probabilité, celui d'un ingénieur iranien élément moteur du programme nucléaire de ce pays. Il existe une convention sur l'interdiction des armes biologiques et des toxines (CIABT, 1972), sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC, 1993), mais évidemment pas sur l'interdiction des armes nucléaires, qui calibrent le rang mondial de leurs détenteurs, ni sur l'utilisation des matières radioactives.

Les attentats du 11 septembre 2001, que certains ont pu qualifier d'hyper terrorisme en raison du nombre de victimes, ont relancé l'évolution du sigle caractérisant les ADM. L'impact des avions dans les tours jumelles les a ébranlées, mais c'est bien le kérosène en feu qui a eu raison des structures métalliques des deux édifices. Parallèlement, les attentats suicides liés à la deuxième *Intifada* au Moyen-Orient provoquaient une réflexion sur l'intégration des explosifs dans les ADM. Même si les explosifs sont des produits chimiques, il était ressenti la nécessité de traiter à part les attentats utilisant des quantités croissantes d'explosifs de plus en plus puissants. En termes de nombre de victimes, les armes légères pourraient être qualifiées d'ADM car elles sont de loin les plus mortifères chaque année et leur prolifération est un véritable souci d'ordre géopolitique. Elles n'entrent cependant pas dans cette catégorie car elles n'ont pas l'impact psychologique des armes NRBC et ne sont pas, comme ces dernières, dimensionnantes pour les services de sécurité et de secours, ni en termes de politiques de défense civile. Les attentats à la voiture piégée avaient déjà fait la preuve de leur efficacité au Liban, en Irlande du nord ou au Sri Lanka. Pourtant, ce n'est qu'après les attentats du 11 septembre et la prise en compte globale de la menace terroriste par la puissance américaine, que les spécialistes commencent à parler de menace nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosive (NRBCE).





Ce sigle a principalement été utilisé aux États-Unis et au Canada, mais certains experts français du CEB ont commencé à se l'approprier.



L'attentat à l'explosif est le plus probable et le plus courant, car le plus facile à perpétrer. La détection des explosifs est donc devenue une priorité des services de sécurité. La prolifération des explosifs peut, *a priori*, difficilement être contrôlée, tant les substances peuvent être variées et d'un usage commun. Pourtant, l'intégration des explosifs au sigle porteur des ADM pourrait être révélatrice d'un changement de perspective. Si le sigle des ADM est identifié à la menace terroriste, plus il est global, plus la notion de terrorisme devient globale. Toute personne utilisant une ADM devient un terroriste. Celui qui manie l'explosif est, *de facto*, disqualifié du camp des combattants pour devenir un terroriste. La notion de NRBC s'intègre donc parfaitement dans le concept de *guerre globale contre la terreur* de l'actuelle administration américaine. Les budgets de recherche qui sont associés à la problématique NRBC relèvent alors aussi de la guerre contre le terrorisme global, quand bien même ils servent à satisfaire avant tout les besoins des militaires engagés dans des conflits classiques, fussent-ils asymétriques ou dissymétriques.

Après tout, les principaux intéressés par les techniques de détection des explosifs sont les commandants des troupes déployées en Irak et en Afghanistan, qui sont confrontées quotidiennement aux engins explosifs improvisés (EEI) et aux véhicules suicide, voitures bourrées d'explosifs ou camions de fioul lancés dans la foule.

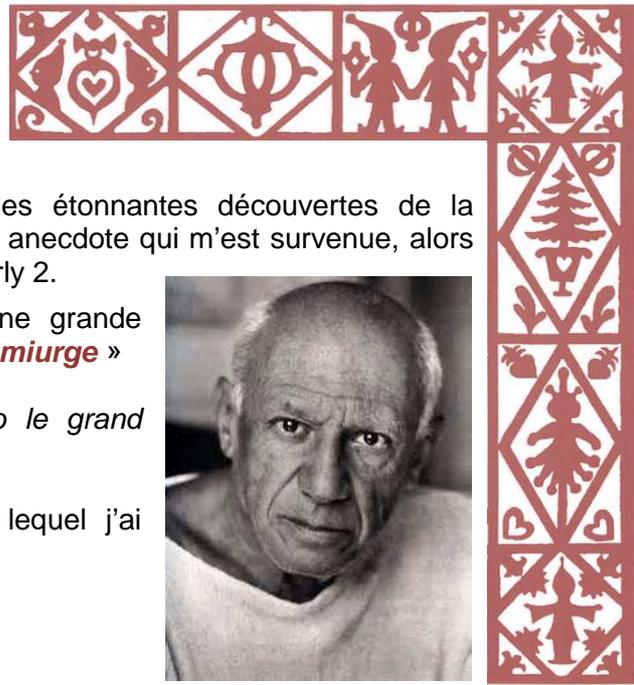
Il est donc raisonnable de penser que l'addition du E au sigle NRBC est une évolution qui présente deux aspects distincts. D'un côté, elle s'inscrit dans une certaine cohérence, que l'on peut qualifier d'administrative, qui consiste à rassembler sous un même vocable les défis technologiques que représente la détection des agents NRBC (surtout RBCE d'ailleurs). De l'autre, elle sert objectivement un agenda politique précis qui tend à faire des opposants aux opérations de pacification actuellement menées par l'armée américaine en Irak, et sous égide de l'ONU en Afghanistan, des terroristes. Si cet aspect se confirme, on peut extrapoler que tout opposant à une opération d'imposition ou de maintien de la paix pourrait passer de la désignation d'extrémiste, couramment utilisée par l'OTAN, à celle de terroriste.

L'intégration des explosifs à la liste des ADM signifie aussi leur inclusion dans les préoccupations liées à la non-prolifération des ADM. Certains produits industriels comme le nitrate d'ammonium font dès à présent l'objet d'un suivi particulier. L'initiative de sécurité contre la prolifération (ISP), lancée par les États-Unis en 2003, est emblématique de cette volonté de donner à la fois la plus grande portée possible aux efforts de contre prolifération et le sens le plus large aux ADM. Sa vocation, très globalisante, est de lutter « *contre la prolifération des ADM, de leurs vecteurs et des matières connexes* ». Mais, comme mentionné précédemment, le chantier est immense, tendant vers l'impossible. Le complot déjoué *in extremis* en juillet 2006, qui visait à introduire à bord d'avions de l'explosif liquide, montre l'étendue et la complexité de la tâche. Par sa démesure même, le défi peut avoir le mérite de contraindre les partenaires occidentaux à des synergies en matière de recherche et développement (R&D). Mais le risque est de tomber dans une répétition de la *guerre des étoiles*, la poursuite d'un rêve grandiose qui monopolise les budgets de R&D et conduit à faire l'impasse sur des projets plus accessibles.

Réf. : Article mis en ligne le 11.06.07, dernière modification le 27.02.13 par **Gaël Marchand**
<http://www.strato-analyse.org/fr/spip.php?article143&lang=fr>



AMUSONS-NOUS AVEC LA GRAMMAIRE FRANÇAISE



Avant de vous faire part de mes recherches sur les étonnantes découvertes de la grammaire française, je voudrais vous conter une petite anecdote qui m'est survenue, alors que je me promenais dans la galerie commerciale de Parly 2.

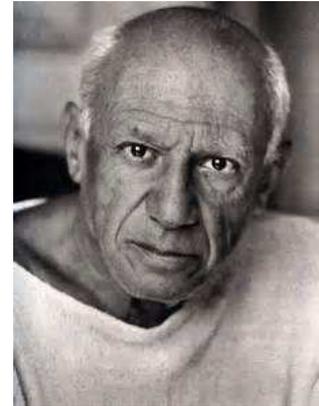
Passant devant un kiosque à journaux, j'aperçois une grande affiche sur laquelle il était écrit : « **PICASSO, le grand démiurge** »

Je m'arrête et je me dis : « *As-tu bien lu ? Picasso le grand démiurge, que signifie cette expression ?* »

Heureusement, je suis équipé d'un smartphone sur lequel j'ai téléchargé le *Littré* et le *Larousse*.

Je pianote le mot et voici ce que je lis :

« **Démiurge** (religion) : *Divinité créatrice du monde*
(religion) : *Esprit novateur créateur d'une œuvre incontournable*
(philosophie) : *Nom donné par les platoniciens à l'intelligence créatrice* »



« *Mais oui, mais c'est bien sûr* », aurait dit le commissaire Bourrel (alias Raymond Souplex), Picasso était un grand créateur, donc un grand démiurge, c'est évident et tellement logique.

Merci le smartphone, merci la nouvelle technologie, j'ai appris quelque chose, cet après-midi à Parly 2 et merci à Picasso pour son œuvre et son génie créateur.

Je suis certain que de nombreux lecteurs de **Contacts** ne connaissaient pas ce mot, donc je viens de vous apprendre quelque chose.

Passons maintenant à la recherche des bizarreries de la langue française.

✿ BERME



Savez-vous que vous pouvez dire, « *j'ai laissé ma voiture en panne sur la berme* » ?

C'est tout à fait correct, en effet la **berme** est la partie d'accotement qui assure la jonction entre le fossé ou le talus. C'est aussi le chemin étroit entre le pied d'un rempart et un fossé.

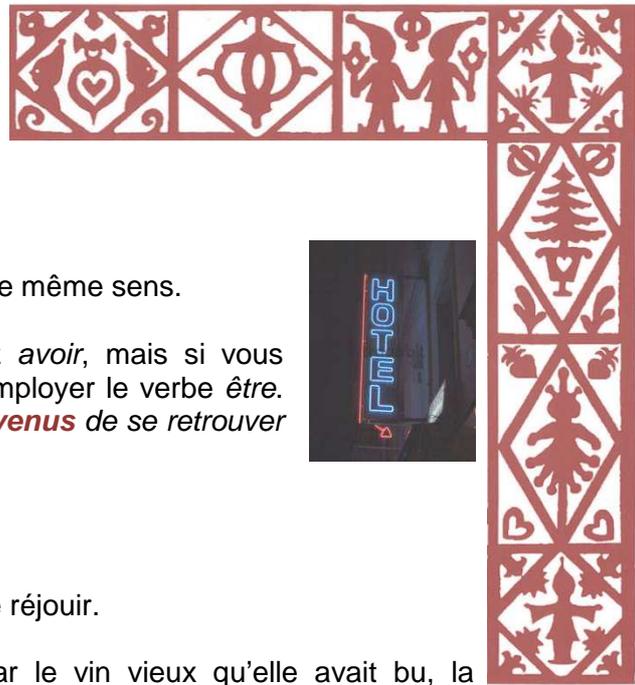
✿ FRUSTE

Ne pas employer ce mot pour caractériser un homme grossier (ça serait plutôt un rustre). **Fruste** signifie, usé par frottement : « *un fonctionnaire fruste est un fonctionnaire qui a poli son derrière par une présence assidue sur sa chaise* ».

La forme **fruste** d'une maladie et une maladie bénigne.



AMUSONS-NOUS AVEC LA GRAMMAIRE FRANÇAISE



✿ CONVENIR

Conjugué avec être ou avoir, le verbe **convenir** n'a pas le même sens.

Si votre chemise vous va comme un gant, employez *avoir*, mais si vous convenez avec quelqu'un d'un rendez-vous, il faudra employer le verbe *être*. Exemple, « *sa nuisette lui **ayant convenu**, ils **sont convenus** de se retrouver dans une chambre d'hôtel* », ces petits coquins.



✿ EBAUBI et EBAUDIR



Ebaubi veut dire ébahi et **ébaudir** veut dire réjouir.

Par exemple, on peut dire « **Ebaudie** par le vin vieux qu'elle avait bu, la marquise **ébaubie** écoutait un morceau de musique ».

Amusons-nous encore un peu

Essayons de redonner le bon genre à ces noms (**en gras**) au fur et à mesure de la lecture, vous aurez le résultat à la fin du petit texte. Prêts ? Allez-y !

L'**augure** a de l'**acné**.

Dans son **antre**, il se passe l'**alvéole** à l'**antidote** tout l'**après-midi** avant d'accepter l'**interview**.

« **Pétale** (c'est son domestique), s'écrie-t-il, mes **haltères** d'**ébène**. Apporte moi aussi les ingrédients pour fabriquer la poudre d'escampette ; **réglisse**, **encaustique**, deux **mandibules** de **termites**, trois **tentacules** et quelques **immondices**, ça va planer sur l'**autoroute** ».

Et voici les réponses :

Les noms **féminins** sont :
Acné, interview, ébène, réglisse, encaustique, mandibules, immondices, autoroute

Les noms **masculins** sont :
Augure, antre, alvéole, antidote, après-midi, pétale, haltère, termites, tentacules

Alors avez-vous fait zéro faute ?

Si quelques-uns des lecteurs ont réussi ce tour de force, je leur cède ma place pour les prochaines rubriques de **Amusons nous avec la grammaire française** !

Sinon, je vous dis,

Rendez-vous au prochain numéro !

Michel Prinz





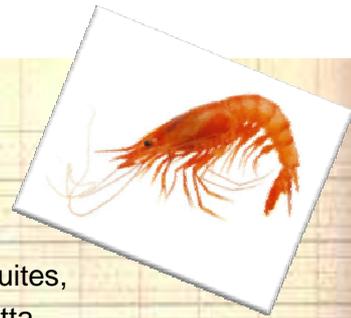
LES RECETTES D'ETIENNETTE

Salades d'oignons rouges et roquette aux gambas



Pour 4 personnes :

- 12 grosses gambas cuites,
- 12 tranches de pancetta,
- 2 oignons rouges,
- 80 g de roquette,
- 5 cl d'huile d'olive + 2 cuillères d'huile d'olive,
- 2 cuillères à soupe de vinaigre balsamique,
- 1 cuillère de vinaigre de Xeres,
- Sel poivre du moulin.



- ☞ Décortiquer les gambas en laissant l'extrémité de chaque queue,
- ☞ Assaisonnez-les et enroulez chaque gambas dans une tranche de pancetta,
- ☞ Epluchez et taillez les oignons en fines rondelles,
- ☞ Lavez et essorez la roquette,
- ☞ Dans un saladier mélanger les deux vinaigres avec le sel, le poivre et l'huile d'olive en fouettant pour émulsionner,
- ☞ Ajoutez les oignons en rondelles et la roquette, mélanger délicatement,
- ☞ Mettre à chauffer les deux cuillerées d'huile d'olive, faire revenir les gambas entourées 2 minutes de chaque côté,
- ☞ Répartir dans chaque assiette la salade et les oignons et disposez les gambas sur chacune,
- ☞ Dégustez sans attendre,
- ☞ Au dernier moment ajoutez du parmesan râpé.



Bon appétit !





Panna cota au yaourt à la grecque

Cette recette est inspirée du traditionnel yaourt servi avec du miel que l'on trouve partout en Grèce ici en version panna cota, pour un dessert simple mais qui fera son effet.

Pour 4 à 6 personnes :

- 7 g de gélatine alimentaire,
- 450 g de yaourt à la Grecque,
- 250 g de lait,
- 230 g de crème liquide,
- 100 g de sucre,
- 150 g de miel,
- 70 g de noisettes,
- 70 g d'amandes.

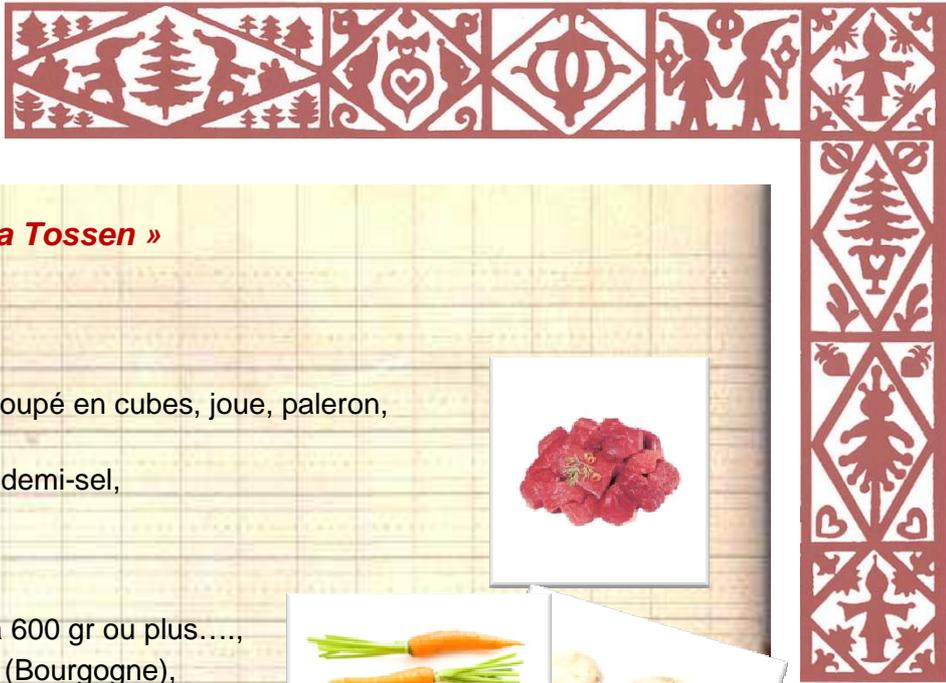


- ☞ Mettez la gélatine à ramollir dans un bol d'eau bien froide,
- ☞ Dans un saladier, mélangez le yaourt à la grecque avec la moitié du lait afin de le rendre plus souple,
- ☞ Dans une casserole faites chauffer le reste du lait avec la crème liquide et le sucre jusqu' à ce que le mélange soit presque à ébullition,
- ☞ Ajouter la gélatine préalablement égouttée mélangez bien à l'aide d'un fouet pour qu'il ne reste pas de morceaux de gélatine,
- ☞ Versez le tout sur le yaourt et mélangez,
- ☞ Versez la préparation dans de petits moules,
- ☞ Placez au réfrigérateur, au minimum trois heures, le mieux étant de le faire la veille,
- ☞ Au moment de servir, chauffez légèrement le miel afin qu'il soit liquide,
- ☞ Torréfiez noisettes et amandes dans une poêle ou au four jusqu'à ce qu'elles prennent une couleur dorée, puis hachez les grossièrement,
- ☞ Versez le miel sur la panna cota et parsemez de noisettes et amandes encore tièdes.

Attendez les félicitations de vos invités et accueillez-les modestement.

Etiennette





Bœuf Bourguignon « façon la Tossen »

Ingrédients :

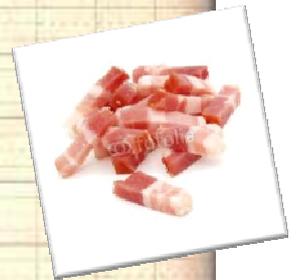
- 🌿 2,5 kg de bœuf à braiser coupé en cubes, joue, paleron, macreuse....
- 🌿 Environ 300 gr de lardons demi-sel,
- 🌿 Carottes à volonté,
- 🌿 6 oignons,

- 🌿 Champignons de Paris 5 à 600 gr ou plus....,
- 🌿 1 ½ bouteille de Pinot noir (Bourgogne),
- 🌿 1 litre de bouillon Maggi, bœuf corsé,
- 🌿 Beurre, sel et poivre, bouquet garni.



Comment faire :

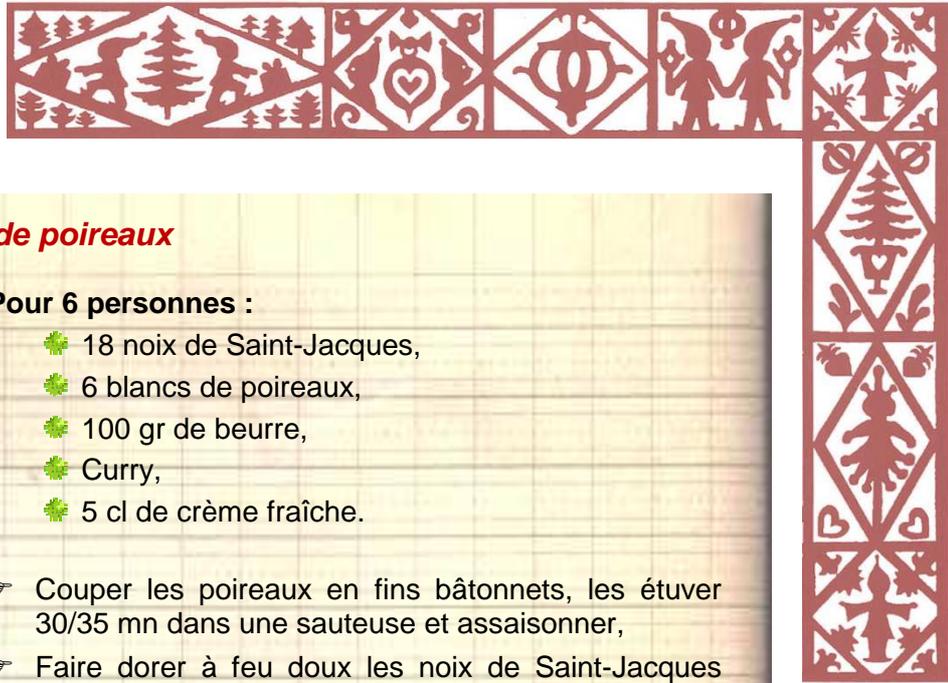
- 👉 Tailler en gros dés les carottes et les oignons,
- 👉 Faire chauffer du beurre dans une cocotte allant au four et y faire rissoler la viande à feu vif,
- 👉 Ajouter oignons et carottes,
- 👉 Saupoudrer de farine,
- 👉 Laisser roussir 3 à 5 minutes,
- 👉 Préchauffer le four à 180° (thermostat 6, je crois)
- 👉 Mouiller avec le vin et le bouillon, ajouter le bouquet garni, saler poivrer, couvrir et enfourner pour trois heures,
- 👉 Essayer de sortir deux ou trois fois la terrine pour remuer,
- 👉 Faire chauffer du beurre dans une poêle et faire revenir les lardons (ébouillantés) et les champignons épluchés,
- 👉 Les ajouter dans la cocotte et laisser mijoter un petit moment.



Servir avec des pâtes.

Mariannick de PAIMPOL





Saint Jacques à l'effilochée de poireaux



Pour 6 personnes :

- ✿ 18 noix de Saint-Jacques,
- ✿ 6 blancs de poireaux,
- ✿ 100 gr de beurre,
- ✿ Curry,
- ✿ 5 cl de crème fraîche.

- ☞ Couper les poireaux en fins bâtonnets, les étuver 30/35 mn dans une sauteuse et assaisonner,
- ☞ Faire dorer à feu doux les noix de Saint-Jacques avec le curry environ 1 à 2 minutes (bien surveiller),
- ☞ Mélanger les coquilles et les poireaux,
- ☞ Chauffer à feu doux, puis ajouter la crème fraîche.

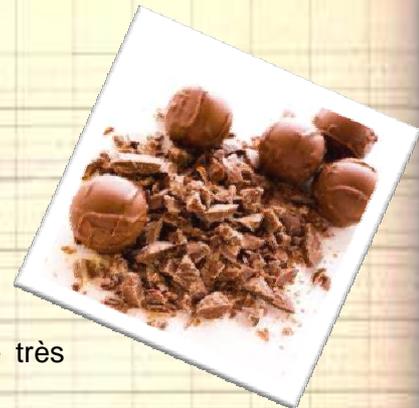
Servir aussitôt.

Truffes

- ✿ 300 gr de chocolat,
- ✿ 30 cl de crème fraîche liquide,
- ✿ 50 gr de cacao.

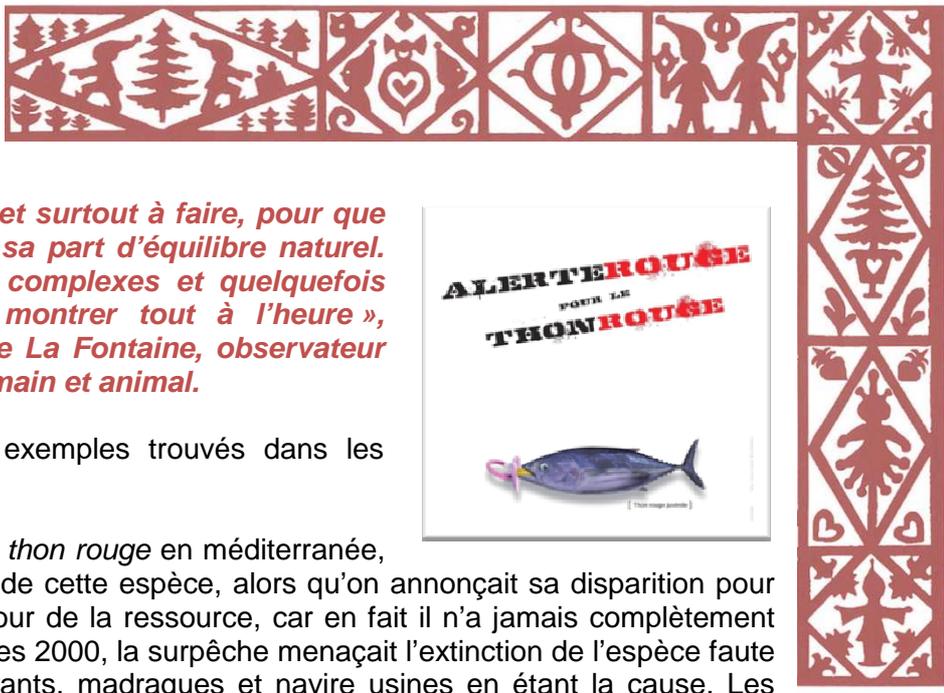
- ☞ Faire chauffer la crème,
- ☞ Hors du feu, ajouter le chocolat en petits morceaux,
- ☞ Touiller au fouet à main jusqu'à obtention d'une pâte très lisse, continuer à remuer jusqu'à refroidissement,
- ☞ Mettre au frigo 24 heures,
- ☞ Faire des boulettes avec une cuillère, les passer dans le cacao.

Régalez-vous !



Mamina du Pays Basque





Il y a encore beaucoup à dire, et surtout à faire, pour que notre environnement retrouve sa part d'équilibre naturel. Les codes de la nature sont complexes et quelquefois surprenants. « Nous l'allons montrer tout à l'heure », comme disait le grand Jean de La Fontaine, observateur pertinent du comportement humain et animal.

Pour ce faire, je prends deux exemples trouvés dans les actualités régionales.

Le premier concerne *le retour du thon rouge* en méditerranée, importante zone de reproduction de cette espèce, alors qu'on annonçait sa disparition pour 2012 ; ou plus exactement le retour de la ressource, car en fait il n'a jamais complètement disparu, mais, au début des années 2000, la surpêche menaçait l'extinction de l'espèce faute de gestion raisonnée, filets dérivants, madragues et navire usines en étant la cause. Les reproducteurs étaient capturés avant d'avoir accompli leur tâche.

Le motif ? La qualité de sa chair et le marché japonais pour la confection des sushis et sashimis, mais dont la demande a largement dépassé ce marché, pour alimenter une restauration moins traditionnelle devenue très tendance, pour ne pas dire aujourd'hui, galvaudée.

Les prix ont donc flambé et, en 2012, on a pu atteindre à Tokyo, le prix de 565 000 € pour un spécimen de 269 kg, soit 2000 €/kg ! On comprend vite la tendance au profit facile, au mépris du maintien de la ressource.

Après la reconnaissance comme espèce menacée par l'ONU en 2009, les instances compétentes ont mis en place une politique de restriction des volumes de pêche indispensable à la reconstitution des stocks menacés. De 30 000 tonnes par an autorisées en 2000 (en réalité 50 000 effectives) on est passé à 13 500 tonnes par an en 2009, vérifiées.

Je vous passe les turpitudes de son application, mais avec la mise en place d'un contrôle drastique des quotas, aujourd'hui le résultat est là ; à Sète, le dernier port thonier de méditerranée, les quotas sont atteints en quatre à cinq jours seulement avec des prises de 30 kg minimum.

Force est de constater que depuis 2010, trois fois plus de bancs de jeunes thons qu'il y a dix ans ont été repérés lors des observations aériennes menées par l'IFREMER.

De plus, les bancs de thon se sont rapprochés du rivage et les pêcheurs de plaisance se font plaisir, tout en respectant les règles, comme les autres. Pour eux, toute prise inférieure à 8 kg doit être remise à l'eau.

A leur arrivée au port, tous sont contrôlés et ont obligation de déclarer chaque thon pêché, qui sera immédiatement bagué pour en assurer la traçabilité.

Ceci démontre que, comme pour la pêche de la coquille Saint Jacques, l'instauration de quotas bien établis, préserve à la fois l'espèce et les emplois.





Le deuxième exemple, plus complexe et plus controversé concerne *la réapparition du loup en France*.



Eradiqué du territoire français en 1937, le loup, espèce protégée par plusieurs conventions internationales, est revenu en 1992 dans les Alpes françaises, en provenance d'Italie, il a été d'abord observé dans le Mercantour, puis dans les Alpes du nord, et de là il remonte progressivement vers le nord et l'ouest ; sa présence sporadique dans d'autres massifs tend à devenir permanente, comme c'est officiellement le cas depuis 2012 dans les Vosges, où une meute d'au moins quatre individus a été identifiée au printemps dernier ; il est également présent dans le Jura.

En avril, un loup a été identifié dans le département de la Meuse, à 250 km de Paris, et, en janvier, un adulte tué par balle a été découvert dans la Marne, à 160 km de Paris.

Les loups vont-ils entrer dans Paris, soit par Issy, soit par Ivry ? Voilà qui va remettre à l'honneur le métier de louvetier.

Pour le moment, ceux qui font les frais de cette présence, ce sont les éleveurs de moutons, ces derniers constituant une proie facile et abondante pour ce prédateur carnassier très opportuniste.

Les chasseurs aussi, peut-être y verront-ils un concurrent. Et pourtant ! Les grands gibiers présents dans les forêts françaises, tels que chevreuil, cerfs et sangliers, qui n'ont pas de prédateurs naturels, prolifèrent au grand dam des cultivateurs qui eux se plaignent des dégâts causés à leurs cultures.

Les gestionnaires de grands domaines du nord de l'Espagne constatent que les meutes chassent volontiers le cerf qui constitue pour le loup une quantité de viande importante en une seule traque.

Le loup pourrait-il devenir le prédateur naturel idéal capable de réguler la surpopulation des grands animaux ? Une vidéo visible sur YouTube(*), digne de crédibilité, démontre de façon évidente que le retour du loup réintroduit en 1995 dans le parc de Yellowstone aux USA, a régulé et dispersé des hardes importantes de cerfs qui colonisaient des territoires où leur présence détruisait le biotope initial au détriment des autres espèces. L'arrêt du broutage intensif des plaines a permis la repousse des végétaux et la réapparition d'autres espèces adaptées à ce biotope et propices à la diversité.

Cela s'appelle une cascade trophique.

On aurait pu tout aussi évoquer le cas de la réintroduction de l'ours en France, l'autre animal sauvage qui fait polémique. Une question pour finir ; quelle serait votre attitude face à un loup ou un ours rencontré au détour d'un chemin lors d'une randonnée en forêt. Heureusement, s'ils ne se sentent pas menacés, ces animaux ont tendance à fuir l'homme, leur unique prédateur.

Patrice Charbonneau

(*) <https://www.youtube.com/watch?v=rWOb8qKGbOU>





SAUVETAGE EN MER

Qui d'autre que les sauveteurs en mer mériteraient d'être mieux connus de nous, grands amateurs de croisières en tous genres ? C'est pourquoi, au Salon Nautique, en Décembre 2013, j'ai parcouru le stand de la SNSM (Société Nationale du Sauvetage en Mer), où était exposée la vedette de la station de Saint-Vaast-la-Hougue, que l'équipage faisait visiter à un public très attentif.

Puis, je me suis intéressée à la longue histoire de la Société, relatée dans un superbe ouvrage (1). J'aimerais donner un aperçu de l'histoire et des activités de cette Société, qui perpétue une longue tradition maritime de solidarité, de courage et d'abnégation.

Une tradition très ancienne

La réglementation maritime en France remonte aux « Rôles d'Oléron » (1265), texte attribué d'abord à Aliénor d'Aquitaine. Il fixait le droit coutumier des marins. Il réglementait également la discipline et encourageait la solidarité naturelle des gens de mer. Il régissait aussi le droit d'épave qui était en conflit avec le principe de sauvetage. Dès le 11^{ème} siècle, les évêchés avaient institué des frères ermites veillant sur les feux et amers de guidage et sonnant les cloches en cas de brume. Vers l'an 1200, des initiatives se multiplièrent pour créer des maisons hospitalières et de secours, ainsi que des confréries de pêcheurs ayant pour but le sauvetage et les secours aux familles et aux marins.

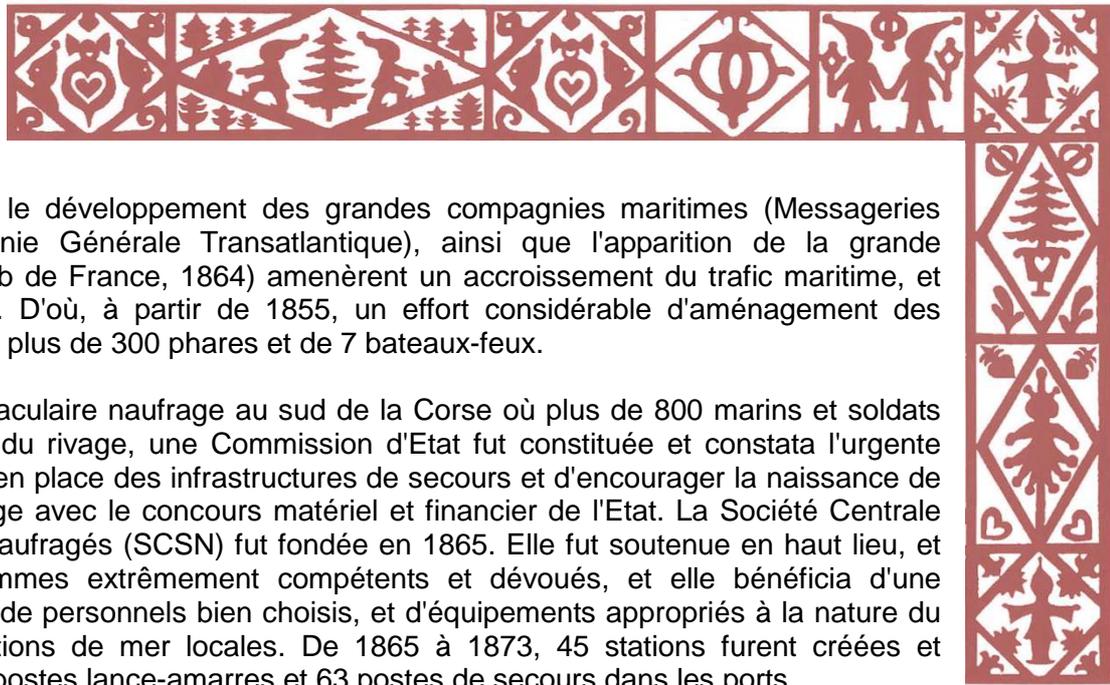
Plus tard, avec le développement de la Marine, Colbert institua un système complet de défense à terre et de surveillance des côtes. L'ordonnance de 1661 sur la mer traitait, entre autres, de la question des sauvetages et des naufrages. Les douaniers, patrouillant le long des côtes, assuraient l'alerte et les premiers secours en cas de naufrage. Il en fut ainsi jusqu'à la fin de la période révolutionnaire.

En 1802, le Premier Consul Bonaparte développa les services de sauvetage qui dépendaient des Chambres de Commerce des ports. Le problème des canots submersibles fut remis à l'étude.

En 1825 la Société Humaine de Boulogne (SHB) fut dotée de moyens limités mais réussit néanmoins quelques sauvetages. Le premier Bureau de cette Société était composé par moitié d'Anglais et de Français. En 1833, à la suite du drame de l'Amphitrite, navire de l'administration pénitentiaire britannique, le maire de Boulogne obtint du Ministre de la Marine un bateau de sauvetage qui fut construit à l'Arsenal de Cherbourg et prit son service en 1834. Un deuxième canot fut offert par la colonie britannique de Boulogne.

En 1834 aussi, fut fondée à Dunkerque la Société Humaine de Sauvetage des Naufragés, avec un double but : surveillance des plages et secours aux abords de la côte. La station fut dotée d'un canot insubmersible. D'autres stations furent équipées : Dieppe, Le Havre, et de nombreuses sociétés de secours virent le jour, puis furent centralisées dans la Société Centrale et Locale des Naufragés (1858) qui périclita rapidement, puis dans la Société Générale Internationale de Sauvetage des Naufragés à qui les fonds manquèrent bientôt, malgré l'accueil et les premiers soutiens qui avaient encouragé sa création. Mais de nombreux essais et expériences avaient été entrepris (en France, en Italie, au Mexique), et en 1841 avait paru le premier manuel de sauvetage, complété par un chapitre sur les soins à apporter aux noyés.





Au Second Empire, le développement des grandes compagnies maritimes (Messageries Impériales, Compagnie Générale Transatlantique), ainsi que l'apparition de la grande plaisance (Yacht-Club de France, 1864) amenèrent un accroissement du trafic maritime, et aussi des accidents. D'où, à partir de 1855, un effort considérable d'aménagement des côtes : installation de plus de 300 phares et de 7 bateaux-feux.

À la suite d'un spectaculaire naufrage au sud de la Corse où plus de 800 marins et soldats périrent aux abords du rivage, une Commission d'Etat fut constituée et constata l'urgente nécessité de mettre en place des infrastructures de secours et d'encourager la naissance de sociétés de sauvetage avec le concours matériel et financier de l'Etat. La Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (SCSN) fut fondée en 1865. Elle fut soutenue en haut lieu, et dirigée par des hommes extrêmement compétents et dévoués, et elle bénéficia d'une organisation souple, de personnels bien choisis, et d'équipements appropriés à la nature du rivage et des conditions de mer locales. De 1865 à 1873, 45 stations furent créées et complétées par 197 postes lance-amarres et 63 postes de secours dans les ports.

En 1873, furent fondés les Hospitaliers Sauveteurs Bretons (HSB), reconnus d'utilité publique en 1895. Ils s'équipèrent de canots insubmersibles à redressement, bien conçus pour naviguer à la voile mais moins puissants à la rame que ceux de la SCSN. Ce sont eux qui utilisèrent pour la première fois, en 1908, un canot de sauvetage à moteur, avec lequel furent effectuées de nombreuses interventions. Outre le sauvetage, les HSB avaient une activité de secourisme en milieu urbain et industriel. Ils ont créé notamment six stations de grand sauvetage sur les côtes bretonnes et toute une flottille de petits bateaux de secours aux victimes d'accidents.

Pendant la Grande Guerre (1914-1918), la SCSN et les HSB ont mis à la disposition de la Marine tout leur matériel, et la plupart des canotiers ont été mobilisés. De nombreuses interventions ont eu lieu malgré la diminution des moyens.

Après les destructions de la guerre et malgré les difficultés financières et autres, les HSB ont modernisé leur matériel et créé 15 stations nouvelles.

Les sociétés de sauvetage furent de nouveau très éprouvées pendant la Guerre 1939-1945. Durant l'Occupation, de fréquentes interventions ont eu lieu au profit d'équipages de navires torpillés ou bombardés, malgré la création d'une zone interdite à l'abord des côtes et les rapports souvent difficiles avec les autorités. Le bilan fut, sur l'ensemble des côtes, de 335 vies humaines secourues et 111 navires assistés.

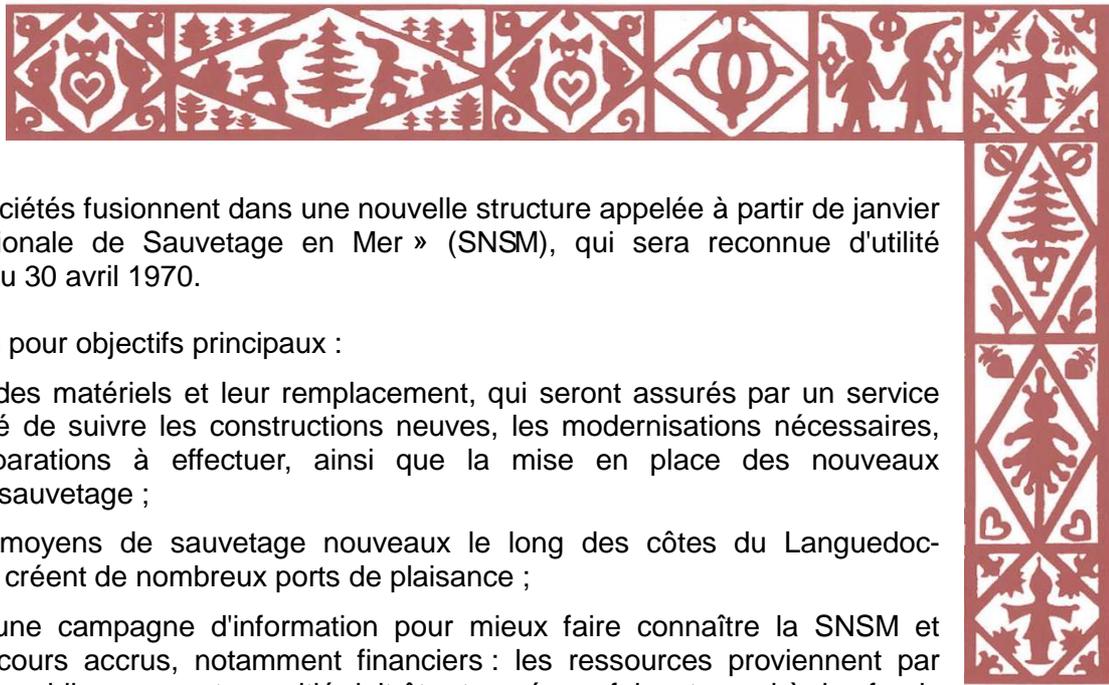
Mais, lors du retrait des troupes allemandes, on eut à déplorer la destruction systématique des matériels et abris ainsi que des phares. D'autre part, un grand nombre de canots et de matériels des stations et postes de secours ont été détruits au cours de la Bataille de Normandie. Un travail considérable de reconstruction était à accomplir.

Fondation de la SNSM

🌸 Première période : 1945-1967

Les dégâts causés par la guerre sur les canots et les abris, le développement de la plaisance, la diminution des ressources, ont créé une situation financière difficile pour les Hospitaliers Sauveteurs Bretons (SHB) et pour la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (SCSN). La première s'occupait du sauvetage léger, la deuxième du sauvetage tous temps (par tous les temps, et à tout moment). À cette époque d'après-guerre, le sauvetage en France commence à changer de forme, il se développe, et s'organise encore plus face à l'accroissement du trafic maritime et à celui du nombre de plaisanciers.





En 1967, les deux sociétés fusionnent dans une nouvelle structure appelée à partir de janvier 1968 « Société Nationale de Sauvetage en Mer » (SNSM), qui sera reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970.

La nouvelle société a pour objectifs principaux :

- la mise en état des matériels et leur remplacement, qui seront assurés par un service technique chargé de suivre les constructions neuves, les modernisations nécessaires, les grosses réparations à effectuer, ainsi que la mise en place des nouveaux équipements de sauvetage ;
- l'installation de moyens de sauvetage nouveaux le long des côtes du Languedoc-Roussillon où se créent de nombreux ports de plaisance ;
- le lancement d'une campagne d'information pour mieux faire connaître la SNSM et obtenir des concours accrus, notamment financiers : les ressources proviennent par moitié de deniers publics, une autre moitié doit être trouvée en faisant appel à des fonds privés (adhésions, dons, legs, partenariats).

Voyons quels sont les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs : matériel, organisation, personnel.

❁ **Le matériel**

Les premiers canots de sauvetage étaient à voile ou à avirons. Citons quelques inventions :

- le canot de Bernières, insubmersible et inchavirable, réalisé et essayé avec succès, en 1765, et de nouveau en 1775 sur la Seine en présence de hauts personnages de la Cour. Mais le pays n'était pas encore intéressé par le sauvetage ;
- le canot anglais de Greathead, insubmersible, présenté à la municipalité de South Shields, et retenu ; 31 canots de ce type furent construits. Mais leur technologie était insuffisante : le canot ne se vidait pas automatiquement, et ne se redressait pas de lui-même. On déplora plusieurs chavirements, dont un particulièrement grave ;
- le canot Beeching (1852) répondant à 13 spécifications essentielles, retenu parmi 180 projets, par la Royal National Life-Boat Institution. C'est l'ancêtre de presque tous les canots de sauvetage à aviron et à voiles européens ;
- les premiers canots français, les canots Augustin Normand, présentent 3 qualités essentielles : insubmersibilité, à redressement spontané en cas de chavirage, à vidange automatique de l'eau embarquée. De 1865 à 1878, les chantiers Augustin Normand, au Havre, ont lancé 30 canots d'un premier type. Une autre série, améliorée, fut lancée. Au total 200 unités furent construites au Havre entre 1867 et 1963. Quelques modifications ont été apportées aux premiers modèles, et de nouveaux équipements apparurent à la fin du Second Empire: lance-amarres, équipements de survie (gilets, bouées, lignes de sauvetage) ;
- En France, les Hospitaliers Sauveteurs Bretons furent les premiers à équiper une station d'un canot à propulsion motorisée, en 1904. Ce canot fut abandonné au bout de quelques pannes. Un autre modèle, entièrement ponté, apparaît en 1922, équipé d'un moteur de 42 CV. Puis apparurent les bimoteurs, plus fiables, mais toujours à voiles.

Les canots voile-aviron de la première génération avaient bien répondu à la mission qui leur avait été confiée, pendant près de 80 ans (1865-1945).



DIVERS

Leur équipage comprenait douze hommes, dont dix canotiers. Le patron était un marin-pêcheur du pays possédant une grande expérience de la mer et de sa région, ayant l'aptitude au commandement, et accepté par tous. Les hommes portaient leur tenue de travail de jour comme de nuit. L'alerte était donnée par le tocsin. Le canot, gardé au sec dans une maison-abri, était mis à l'eau à l'aide d'un chariot. Ces canots ont été remplacés par des canots à moteur de même forme, puis par des vedettes modernes « tout temps » dans les années 70.



L'organisation et les domaines d'intervention



✿ Structure de la SNSM

Les zones d'attribution des opérations de sauvetage sont : la zone Manche-Mer du Nord, la zone Atlantique, la zone Méditerranée. Les stations littorales peuvent être permanentes ou saisonnières. Pour les premières, le personnel est inscrit sur un rôle d'équipage déposé au quartier des Affaires Maritimes. Elles agissent sur appel du CROSS dont elles dépendent. Pour les secondes, le personnel est composé de sauveteurs saisonniers, placés sous l'autorité du maire de la commune dont elles dépendent. Toutes sont assistées d'un comité comprenant des personnalités locales que choisit le maire. Ce comité comprend obligatoirement un trésorier et si possible le patron des embarcations principales de la station.

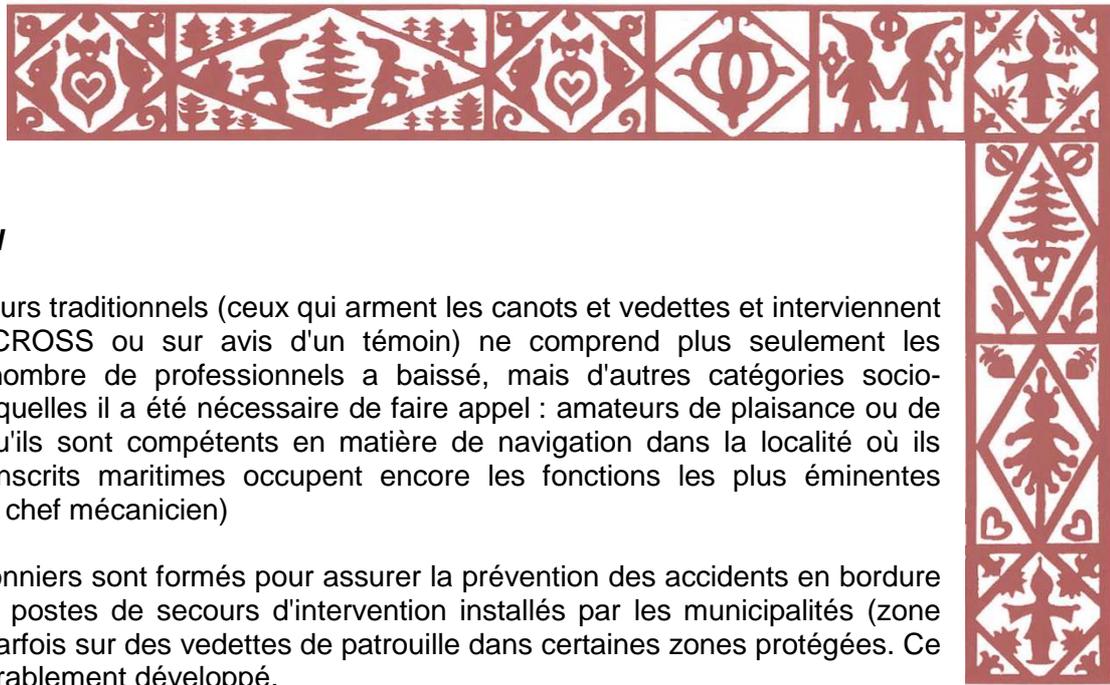
La Société dispose aussi d'antennes de sauvetage dans les localités où aucune station n'est implantée, de centres de formation, d'établissements industriels (Centre de réparation et d'entretien de Saint-Malo, Service de réparations de Palavas) et d'une flotte auxiliaire mise à sa disposition temporairement et volontairement par des personnes privées ou morales.

✿ Collaboration avec les CROSS (Centre Régional Opérationnel de Sauvetage et de Secours)

Ces centres sont au nombre de cinq : CROSS Gris-Nez en Mer du Nord, CROSS Jobourg en Manche, CROSS Corsen en Bretagne Nord, CROSS Etel en Atlantique, CROSS Lagarde en Méditerranée.

Ils sont surtout compétents pour les accidents non localisés nécessitant des recherches par navires ou aéronefs, alors que pour les échouements ou incidents survenant dans les estuaires ou les rades, c'est le Chef du Quartier des Affaires Maritimes qui s'occupe des secours.

Ils disposent de moyens radioélectriques très sophistiqués pour l'écoute permanente, de toutes les cartes hydrographiques nécessaires, et de tous les moyens de secours opérationnels. Seul le CROSS juge du moyen à mettre en œuvre. Il met en œuvre en cas de besoin les moyens d'action de la SNSM. 45% des opérations lancées par les CROSS font appel aux moyens de la SNSM : canots, vedettes, canots pneumatiques, bénévoles (marins et sauveteurs). Les interventions concernent surtout les bateaux de plaisance (en difficulté technique, notamment panne de moteur).



❁ **Le personnel**

L'effectif des sauveteurs traditionnels (ceux qui arment les canots et vedettes et interviennent à la demande du CROSS ou sur avis d'un témoin) ne comprend plus seulement les pêcheurs, dont le nombre de professionnels a baissé, mais d'autres catégories socio-professionnelles auxquelles il a été nécessaire de faire appel : amateurs de plaisance ou de pêche en mer lorsqu'ils sont compétents en matière de navigation dans la localité où ils habitent. Mais les inscrits maritimes occupent encore les fonctions les plus éminentes (patron, sous-patron, chef mécanicien)

Les sauveteurs saisonniers sont formés pour assurer la prévention des accidents en bordure des plages dans les postes de secours d'intervention installés par les municipalités (zone des 300 mètres) et parfois sur des vedettes de patrouille dans certaines zones protégées. Ce service s'est considérablement développé.

Les centres de formation de la SNSM dispensent le soir ou les week-ends un enseignement de base et, pour certains, une instruction complémentaire préparant à de plus grandes responsabilités. Cinq brevets d'état sont indispensables : brevet national de secourisme, certificat de réanimation (« formation de premiers secours en équipe »), brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, carte de mer (ex-permis de conduire des bâtiments moteurs en mer). Il existe aussi une unité de valeur spéciale SNSM constituée par un stage d'amarinage au sauvetage en mer, et par des cours sur l'entretien du matériel en service dans les postes de secours. Des stages de perfectionnement sont accessibles dans certaines conditions. Ce sont les suivants : stage « côte dangereuse » (côte basque), « moniteur national de secourisme » (Marseille, Rochefort), « mécanique motrice hors-bord et entretien des embarcations pneumatiques », permis mer de conduite des bateaux à moteur (ex-permis B). Il existe aussi des stages d'initiation à la voile, à la météo et aux soins médicaux. Les centres de formation, au nombre de 26, sont implantés principalement sur les côtes, mais aussi dans l'intérieur du pays.

❁ **Affectations**

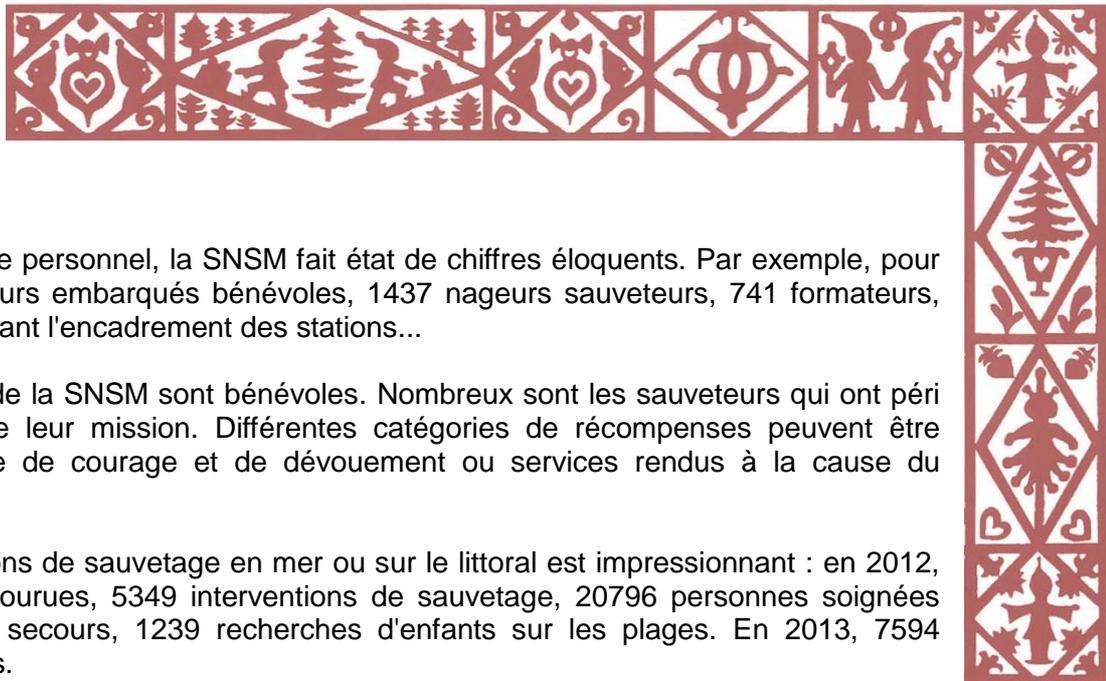
Trois catégories d'affectations peuvent être confiées aux sauveteurs de la SNSM :

- postes de secours de plage : zone de baignade (300 mètres ou plus, selon les conditions locales). Ils ont quatre tâches principales : prévention des accidents, information du danger de baignade (flammas de couleur verte, orange, ou rouge), soins d'urgence, surveillance optique.
- postes d'intervention qui couvrent une zone plus vaste que celle des plages et sont particulièrement bien équipés en engins de secours et de transmission ainsi qu'en matériels médicaux. Trois sauveteurs au moins sont nécessaires.
- vedette saisonnière de sécurité côtière, pour intervenir sur alerte au-delà de la zone des 300 mètres. Le matériel comporte toujours des appareils de réanimation. Un sauveteur détenant un brevet de plongée sous-marine fait normalement partie de l'équipage.

Certains sauveteurs peuvent, selon leur expérience et leur spécialité particulière, assurer des fonctions de chef de poste, chef de secteur ou devenir patron de vedette.

Les affectations prononcées par la SNSM respectent autant que possible les désirs des municipalités. Leur durée est de 1, 2 ou 3 mois. Le service journalier ne peut excéder 8 heures, 6 jours sur 7. Une indemnité compensatrice des frais est allouée par les maires, etc. L'hébergement est assuré par la collectivité d'accueil (camping par exemple).





Bilan

En ce qui concerne le personnel, la SNSM fait état de chiffres éloquentes. Par exemple, pour 2012 : 4400 sauveteurs embarqués bénévoles, 1437 nageurs sauveteurs, 741 formateurs, 1200 bénévoles formant l'encadrement des stations...

Tous les équipages de la SNSM sont bénévoles. Nombreux sont les sauveteurs qui ont péri en mer au cours de leur mission. Différentes catégories de récompenses peuvent être accordées pour acte de courage et de dévouement ou services rendus à la cause du sauvetage.

Le bilan des opérations de sauvetage en mer ou sur le littoral est impressionnant : en 2012, 8071 personnes secourues, 5349 interventions de sauvetage, 20796 personnes soignées dans les postes de secours, 1239 recherches d'enfants sur les plages. En 2013, 7594 personnes secourues.

Chaque intervention donne lieu à un compte-rendu précis : heure (minute par minute), moyens engagés, équipage, état de la mer, type d'avarie, personnes secourues, soins... Des enseignements sont tirés de toutes ces expériences quant à la formation à la sécurité, à l'élaboration des règles et à leur application.

On peut lire dans la Revue « Sauvetage en mer » (2) des récits de sauvetages historiques et d'interventions plus ou moins spectaculaires. On y trouve aussi des informations sur les activités, les dangers et les particularités de divers sites, par exemple sur des sites que nous avons parcourus au cours de nos activités Relax et qui méritent une attention particulière :

- la Baie de Somme où la mer se retire très loin et où les promeneurs risquent de se faire piéger par la marée montante.
- la Gironde avec ses forts courants, ses bancs de sable et son activité maritime en croissance.



2 photos : Station de Paulliac (en haut), et canot sur la Gironde ou sur le Bassin d'Arcachon (en

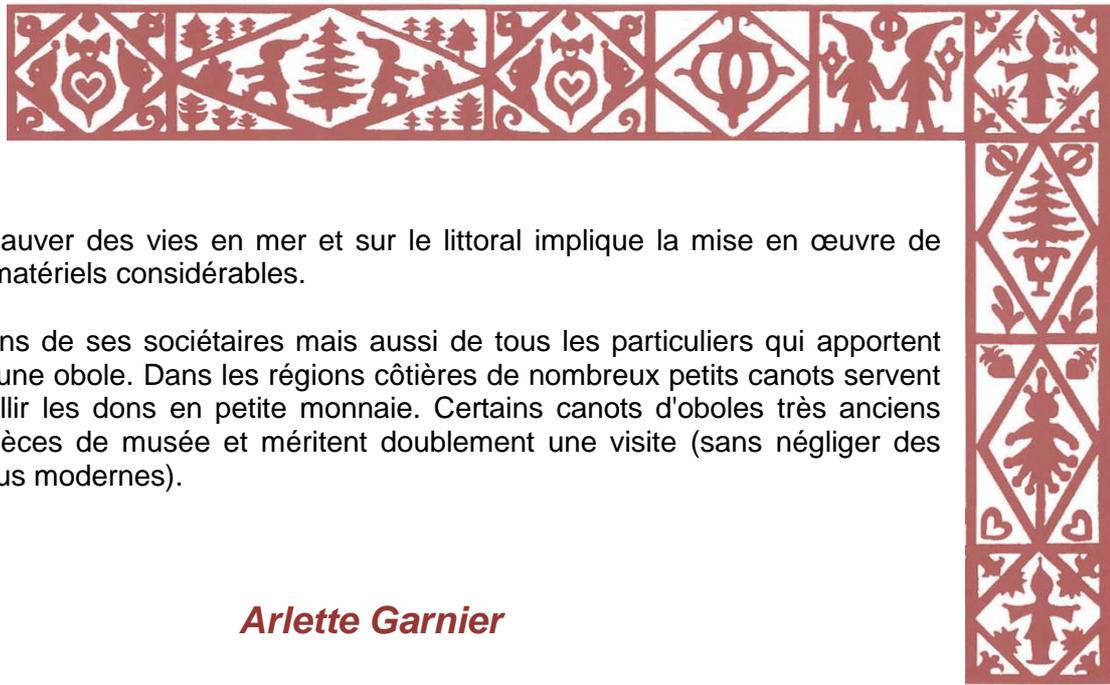
Réflexions

Les récits de sauvetages font réfléchir au bien-fondé des règles de sécurité et au respect des mesures prises.

Par exemple, le récit du sauvetage du Fromveur II, bateau assurant régulièrement la traversée entre Le Conquet et Ouessant, échoué sur un îlot par suite (peut-être) d'une légère erreur de pilotage, est particulièrement intéressant : il montre l'importance du professionnalisme de l'équipage, de la coopération avec les relais à terre, et le sang-froid avec lequel ont été anticipés et gérés tous les risques, aussi bien pour le bateau que pour les 362 passagers (dont 200 secourus par la SNSM) conduits à terre sans dommages.

Ceci amène à réfléchir aussi sur la gestion des risques à bord des bateaux de croisière de grande capacité en cas d'échouage près des côtes (comme à Charm-el-Cheik en Egypte, ou plus récemment en Italie pour le Concordia). Nous y penserons si nous allons visiter à Saint-Nazaire les chantiers de construction des « géants des mers ».





Comme on le voit, sauver des vies en mer et sur le littoral implique la mise en œuvre de moyens humains et matériels considérables.

La SNSM vit des dons de ses sociétaires mais aussi de tous les particuliers qui apportent leur contribution par une obole. Dans les régions côtières de nombreux petits canots servent de tronc pour recueillir les dons en petite monnaie. Certains canots d'oboles très anciens sont de véritables pièces de musée et méritent doublement une visite (sans négliger des modalités de dons plus modernes).

Arlette Garnier

Références

- 1) Sauveteur en mers, histoire d'un service, de Constantin Parvulesco. Editions Larivière
- 2) Revue « Sauvetage », magazine trimestriel de la Sécurité en Mer, Nos 126 et 128
Site SNSM: www.snsm.org .





DÉLICIEUSE ET SURPRENANTE LANGUE FRANÇAISE

Pourquoi dit-on qu'il y a un Embarras de voitures quand il y en a trop et Embarras d'argent quand il n'y en a pas assez ?

Quand un homme se meurt, on dit qu'il s'éteint ; quand il est mort, on l'appelle « feu » ?!

*Comment distinguer le locataire du propriétaire lorsque ces deux personnes vous disent à la fois :
« Je viens de louer un appartement » ?*

On remercie un employé quand on n'est pas content de ses services

Pourquoi lave-t-on une injure et essuie-t-on un affront ?

Pourquoi, lorsqu'on veut avoir de l'argent devant soi, faut-il en mettre de côté ?

*Et pour en terminer,...
réjouissons-nous que ce soient les meilleurs crus qui donnent les plus fortes cuites !*



Pourquoi parle-t-on des quatre coins de la Terre, alors qu'elle est ronde ?

Pourquoi appelle-t-on coup de grâce le coup qui tue ?

Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux, ruiné et qui n'a même plus un lit dans lequel se coucher, qu'il est dans de beaux draps ?

Pourquoi un bruit transpire-t-il avant d'avoir couru ?

On passe souvent des nuits blanches quand on a des idées noires

Pourquoi, lorsque vous ne partagez pas l'avis de quelqu'un, dit-on que « les avis sont partagés » ?!





SOURIRES AVEC QUELQUES APOPHTEGMES

Définition Apophtegme : sentence ou parole mémorable ayant valeur de maxime

*L'homme descend du songe
(Georges Moustaki).*

*Elle était belle comme la femme d'un autre
(Paul Morand).*

*L'enfant est un fruit qu'on fit
(Leo Campion).*

*C'est curieux, se faire refaire les seins, ça
coûte la peau des fesses (Vincent Roca).*

*Quand il y a une catastrophe, si on évacue les
femmes et les enfants d'abord, C'est juste pour
pouvoir réfléchir à une solution en silence*

*Si vous m'avez compris, c'est que je
me suis mal exprimé
(Alan Greenspan).*

*L'ennemi est bête, il croit que c'est nous
l'ennemi, alors que c'est lui.
(Pierre Desproges).*

*Parfois je regarde la télé toute la journée.
C'est chiant. Mais quand je l'allume, c'est
pire ! (Patrick Timsit).*

*Vous n'êtes pas responsables de la tête que
vous avez, mais vous êtes responsables de la
gueule que vous faites.*

*Le jour où Microsoft vendra quelque
chose qui ne se plante pas, je parie que
ce sera un clou.*

Elle est tellement vieille qu'elle a un exemplaire de la Bible dédicacé.

*N'attendez pas la solution de vos
problèmes des hommes politiques puisque
ce sont eux qui en sont la cause (Alain
Madelin).*

*De nos jours, l'assistance à personne
en danger se résume à assister
au danger.*

*Le tango, ce sont des visages tristes, et
des fesses qui rigolent...*

*Les prévisions sont difficiles, surtout
lorsqu'elles concernent l'avenir.*

*La vitesse de la lumière étant supérieure à la
vitesse du son, bien des gens ont l'air brillants
jusqu'à ce qu'ils ouvrent la bouche (Lao Tseu)*

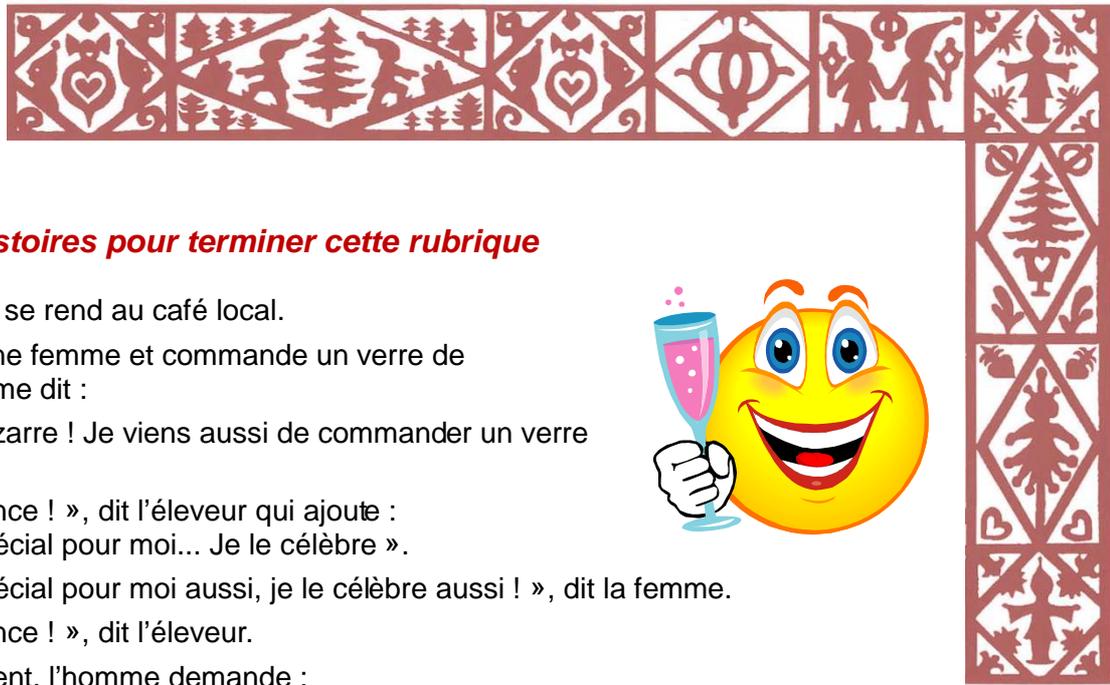
*Quand un couple se surveille, on
peut parler de « communauté
réduite aux aguets ».*

*Autopsie : elle permet aux autres de découvrir
ce qu'on n'a jamais pu voir en soi-même (Maurice Ferrand)*

*Un optimiste, c'est un homme qui
plante deux glands et
qui s'achète un hamac
(Maréchal de Lattre de Tassigny)*

*La nature est prévoyante : elle a fait
pousser la pomme en Normandie sachant
que c'est dans cette région qu'on boit le
plus de cidre (Henri Monnier)*





Et deux petites histoires pour terminer cette rubrique

Un éleveur de poulet se rend au café local.

Il s'assied à côté d'une femme et commande un verre de Champagne. La femme dit :

— « Comme c'est bizarre ! Je viens aussi de commander un verre de Champagne ! »

— « Quelle coïncidence ! », dit l'éleveur qui ajoute :

— « C'est un jour spécial pour moi... Je le célèbre ».

— « C'est un jour spécial pour moi aussi, je le célèbre aussi ! », dit la femme.

— « Quelle coïncidence ! », dit l'éleveur.

Pendant qu'ils trinquent, l'homme demande :

— « Que célébrez-vous donc ? »

— « Mon mari et moi essayons d'avoir un enfant depuis des années, et aujourd'hui mon gynécologue m'a annoncé que j'étais enceinte ! »

— « Quelle coïncidence » ! dit l'homme, « Je suis éleveur de volailles et pendant des années toutes mes poules ont été infertiles, mais aujourd'hui, elles se sont toutes mises à pondre des œufs fécondés ».

— « C'est génial ! dit la femme. Comment avez-vous fait pour que vos poules deviennent fertiles ? »

— « J'ai utilisé un autre coq », répond-il.

La femme sourit et dit :

— « Quelle coïncidence ! »



L'homme : Dieu ?

Dieu : Oui ?

L'homme : Je peux te demander quelque chose ?

Dieu : Bien sûr !

L'homme : Que représente pour toi un million d'années ?

Dieu : Une seconde !

L'homme : Et un million d'euros ?

Dieu : Un centime !

L'homme : Peux-tu me donner un centime ?

Dieu : Attends une seconde !



LES ENQUÊTES



ARCEA PARIS-FAR

Bâtiment 17 – Boîte Postale n° 6
92265 Fontenay-aux-Roses Cedex

Tél. 01 46 54 94 19

Courriel : arcea@zoe.cea.fr

Réponse au Bulletin n° 34 - décembre 2014

RAPPEL : Faire absolument un seul chèque par sortie
En indiquant l'objet et le nombre de personne au dos du chèque, MERCI

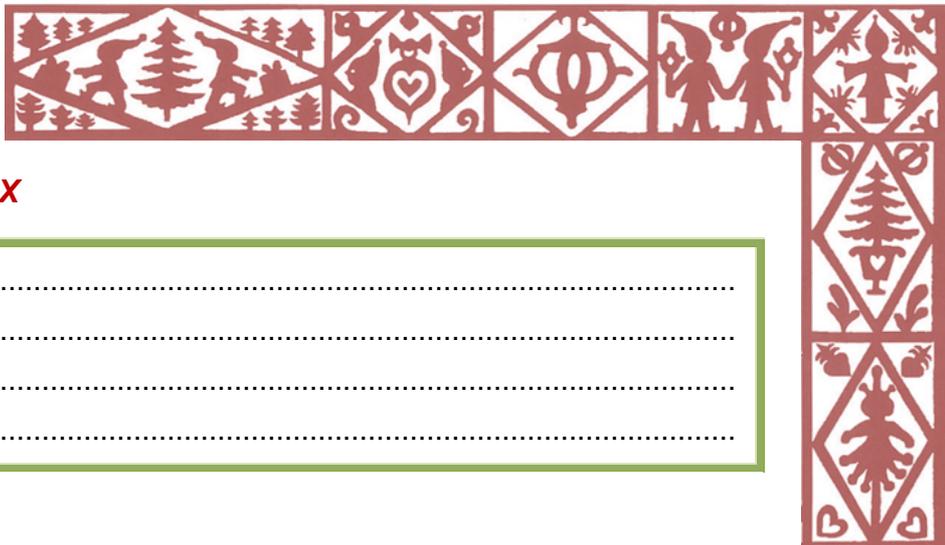
VISITES DECOUVERTES

Nom, prénom :
Adresse :
Téléphone :
Email :

Hôtel de ville de Paris Jeudi 26 février 2015 à 10 h 00 Rendez-vous à la Mairie de Paris Place de l'Hôtel de Ville 75004 Paris Entrée : Gratuite	Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Musée du Musée d'histoire de la Médecine Mardi 31 mars 2015 à 14 h 30 A l'entrée du musée 12, rue de l'École de Médecine - 75006 Paris Prix : 12 €/personne	Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Mémorial du général Leclerc de Hauteclocque et de la libération de Paris- Musée Jean Moulin Jeudi 30 avril 2015 à 14 h 00 A l'entrée du musée – 23, allée de 2 ^{ème} DB (Division Blindée) Jardin Atlantique - 75015 Paris Entrée : 10 €/personne	Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Visite du musée de la vie romantique Jeudi 21 mai 2015 à 14 h 30 A l'entrée du musée hôtel Scheffer-Renan 16, rue Chaptal - 75009 Paris Entrée : 10 €/personne	Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>



LES ENQUÊTES



VOYAGES ET JOURNEES RELAX

Nom, prénom :
Adresse :
Téléphone :
Email :

JOURNEES

Jeudi 12 février 2015 Le Ventre de Paris Visite guidée et déjeuner dans un restaurant classé	Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Jeudi 9 et Vendredi 10 avril 2015 2 jours dans le Pas-de-Calais (Boulogne, le site des Caps, Arras, Centre Minier) avec guides Prix : 370,00 €/personne	Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Juin 2015 Après-midi dans un jardin (exemple : Albert Kahn)	Je suis intéressé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nombre de personnes : _____ Chèque joint oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

SONDAGE PROJET DE CROISIERE POUR 2016

Intéressé par : La remontée de la Loire en bateau à aubes mai-juin 2016 :	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Nom, prénom : Adresse : Téléphone : Email :	Nbre de passagers :



ASSEMBLEE ANNUELLE ARCEA/PARIS-FAR
MARDI 24 MARS 2015 à 08 H 45
Bâtiment 76 ZOE – Salle Francis Perrin

A ne renseigner et renvoyer que pour les personnes
qui souhaitent assister à l'Assemblée Annuelle

NOM : **Prénom :**

*Un buffet (assis) dans le Hall ZOE est proposé pour
les personnes qui souhaitent rester pour déjeuner
La participation est de 35 € / personne*

J'assisterai à l'Assemblée annuelle

oui *non*

J'assisterai au Buffet (assis)

oui *non*

Chèque joint 35 € / personne

oui *non*

Nombre de personnes 

.....

*Questionnaire ci-après à remplir
si vous assistez à l'Assemblée annuelle* 



QUESTIONNAIRE A REMPLIR POUR L'ENTREE SUR LE CENTRE

ASSEMBLEE ANNUELLE DU MARDI 24 MARS 2015

Agent retraité(e) CEA

carte de retraité(e) ou pièce d'identité obligatoire pour l'entrée sur le Centre

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Lieu de naissance et n° du département :

Nationalité :

Adresse :

N° de téléphones :

Agent non CEA

carte d'identité obligatoire pour l'entrée sur le Centre

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Lieu de naissance et n° du département :

Nationalité :

Adresse :

N° de téléphones :

COTISATIONS 2014 ET 2015



Si vous n'avez payé votre cotisation 2014

**Prenez vite votre CARNET DE CHEQUE
et envoyez votre cotisation 2014
à l'ARCEA-PARIS-FAR**

*Faites-le sans attendre,
vous ne vous poserez plus de question,
et le Trésorier n'aura pas à réclamer votre cotisation
ce qui est toujours désagréable pour lui et pour vous !*

Si vous êtes à jour pour 2014, payez, dès maintenant, votre cotisation 2015.

	Cotisation 2014	Cotisation 2015
Membre actif ou associé	25+ 5 ⁽¹⁾ euros	25+ 5 ⁽¹⁾ euros
Membre bienfaiteur	45 + 5 ⁽¹⁾ euros	45 + 5 ⁽¹⁾ euros
Conjoint survivant	13 + 5 ⁽¹⁾ euros	13 + 5 ⁽¹⁾ euros
2 ^{ème} section	10 euros	10 euros
Membres à vie	8 euros	8 euros

⁽¹⁾ Rappel : les 5 € sont le prix du Journal du « Courrier des Retraités »

Nous vous rappelons que :

- les adhérents de l'ARCEA sont radiés de l'Association après 2 ans de non-paiement de leur cotisation annuelle,
- l'envoi de **Contacts** sera maintenu la première année, mais supprimé l'année suivante et vous serez alors bien malheureux.

De plus :

- il est impératif d'être adhérent de l'ARCEA (**donc à jour de sa cotisation**) pour pouvoir continuer à adhérer à la police Assurance Groupe « VIE » du CEA.



meilleurs voeux à tous et bonne année 2015